VOLUME VI — WINNIPEG, MANITOBA, MERCREDI, 20 NOVEMBRE 1918 — NUMERO 28

Adresses toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 Ave McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

POUR LA DEFENSE NATIONALE

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Chambre 6, Immeuble Provencher, Saint-Boniface. — Tél. Main 4479

Notre campagne de perception a eu, jusqu'ici, un résultat splendide.

Nos représentants, après avoir été l'objet, dans diverses paroisses, de l'accueil le plus chaleureux, ont lieu d'être satisfaits: ils ont été bien compris des personnes auxquelles ils se sont adressés. Et cela prouve que notre population, après avoir fait le beau geste de 1916, n'a pas perdu conscience des responsabilités qu'elle embrassait alors avec tant d'ardeur.

D'une façon générale, les individus ont été larges dans leurs contributions. Nos sincères félicitations! Quand une oeuvre a le don de provoquer chez ceux auxquels elle s'adresse, un noble sentiment de générosité, tout indique qu'elle doit vivre et prospérer. Plaise au ciel qu'il en soit ainsi de l'Association d'Education!

Les centres français n'ont pas tous été parcourus. Et sur le nombre des paroisses visitées, cinq seulement nous ont fait parvenir un compte-rendu de la besogne accomplie. Nous entendons bien continuer la *visite* des paroisses, dès que l'épidémie aura pris fin.

Nous donnons, ci-dessous, la dernière contribution des paroisses, avec le chiffre des côtisations antérieures de cette année.

SAINTE-AGATHE		
Contribution antérieure	$ 62.75	
Dernière contribution	411.80	
Total pour 1918		$474.55
SAINT-NORBERT		
Contributions antérieures	$ 75.20	
Dernière contribution	250.20	
Total pour 1918		$325.40
LETELLIER		
Contributions antérieures	$153.00	
Dernière contribution	505.00	
Total pour 1918		$658.00
SAINT-PIERRE-JOLYS		
Contributions antérieures	$ 28.00	
Dernière contribution (partielle)	421.50	
Total		$449.50
LA BROQUERIE		
Contributions antérieures	$ 69.50	
Dernière contribution (partielle)	69.25	
Total		$138.75

UNE SOLUTION

Le problème des langues et des nationalités est posé devant l'opinion canadienne, et il restera posé, en prenant un caractère de plus en plus aigu, aussi longtemps que la seule solution possible n'aura pas été donnée à ce problème qui menace non seulement la paix de ce pays, mais ses intérêts matériels.

Cette solution consiste à reconnaitre franchement que ce pays, bilingue à sa naissance, est encore bilingue dans toute son étendue et restera tel dans l'avenir. Nous voulons bien apprendre l'anglais, — et nous l'apprenons. Nous ne discutons pas la position prise par nos frères de langue anglaise de ne point apprendre le français: en définitive, c'est leur affaire, et nous n'avons rien à y voir. Ce à quoi nous nous objectons, et nous ne pourrions pas ne pas le faire sans devenir un objet de mépris, aux yeux des hommes de coeur: c'est de cesser d'être nous-mêmes en nous laissant arracher notre langue.

Cette position, pourtant si digne et de si élémentaire justice, n'a pas été comprise par la majorité de ce pays. Commence-t-on à comprendre? On le dirait presque, en lisant le livre de très vivante actualité que vient d'écrire M. William Henry Moore, un Anglais protestant de Toronto. Ce livre a pour titre: "The Clash". "The Clash" est en vente chez J. M. Dent & Sons Ltd, Toronto, au prix de $2.50 l'exemplaire. On peut aussi se le procurer au *Devoir*, de Montréal, en envoyant $2.65, prix du livre et des frais de poste.

Nous conseillons la lecture de ce livre à ceux qui veulent être renseignés sur la question bilingue, par un auteur de langue anglaise. Nous leur promettons plus d'une surprise agréable. Lecture faite, un ami de langue anglaise désire-t-il être renseigné, ce serait faire oeuvre patriotique de lui passer ce livre.

Voici les quelques lignes inscrites au frontispice du livre:

"Maintenant que les faits sont clairement mis devant le "public, il devient très clair que la collision des deux éléments "est dépourvue de patriotisme et futile au surplus. La solution "de la difficulté est claire; elle consiste à garder *l'harmonie* "*dans la diversité*. C'est la conclusion de l'auteur. Et ce qui "est mieux encore, le lecteur est amené par le livre à la con"clusion qu'une telle solution n'est pas une utopie."

C'est véritablement la seule solution pratique, celle que nous avons proposée jusqu'ici sans succès. Quel avenir Dieu réserve-t-il au Canada? C'est son secret. S'il doit rester possession britannique, — ce que nous désirons et que devraient désirer les loyaux qui nous font la guerre, — le développement se fera par l'immigration et la natalité. La forte natalité chez les Canadiens-français, respectueux des grandes lois qui font les peuples forts, leur a fait garder leurs positions jusqu'ici; il est peu probable que l'avenir modifiera beaucoup ces positions respectives. Ils sont deux millions sur une population totale qui ne dépasse pas beaucoup six millions. Croit-on en bonne vérité qu'il sera bien facile de faire un Canada uni et vivant en paix par leur écrasement?

Quelques-uns le croient; M. Moore le nie, et sa négation sort de l'étude des faits cités à l'appui de son opinion. Tous les Canadiens-français qui ont au coeur pour un sou de fierté nationale auront aussi à coeur de prouver par leur conduite qu'ils resteront assez longtemps debout pour troubler la digestion de ceux qui voudraient les dévorer; oui, la leur et celle de leurs neveux et arrière-neveux, jusqu'à la dixième génération.

A tous ceux qui se laissent encore guider par la raison sur ce point, nous rappelons les paroles de M. Etienne Lamy, au Congrès de la langue française tenu à Québec ces dernières années:

"L'avantage des armes et la masse de la population ne "confèrent à un peuple ni droits ni moyens d'imposer sa langue."

Et aux nôtres ces autres paroles du même auteur:

"Canada, petite colonie d'hier, nation d'aujourd'hui, empire "de demain; Canada séparé de la France avant que la France se "séparât de son passé et qui a gardé la plénitude de notre vie "ancienne; Canada terre de fécondité, fertile en blé, fertile en "hommes, fertile en avenir qui multiplies par un travail solitaire "les moissons dans tes plaines et les enfants dans tes foyers, et "qui dans les solitudes immenses où se perdaient les premiers "explorateurs verra un jour ta race à l'étroit; Canada terre de "constance qui a affermi la sagesse de tes moeurs et de tes lois "sur la foi catholique et tiens pour ta plus précieuse liberté d'être "soumis à un maître surhumain; Canada qui a trouvé dans la "fidélité la récompense et offre au monde le modèle d'une société "où les vertus privées et les vertus publiques rendent hommage "à Dieu; Canada la France t'aime, t'admire et te salue."

"Qui dans les solitudes immenses où se perdaient les premiers explorateurs verra un jour ta race à l'étroit." — Voilà qui s'applique à nous du Manitoba et de l'Ouest canadien. Il ne tient qu'à nous de faire une réalité de ce souhait du grand Français. Pour cela, restons ce que nous sommes; soyons des catholiques dignes de ce nom, fidèles à Dieu et aux lois qui font les familles heureuses et les peuples forts, et l'avenir est à nous parce que nous nous serons appuyés sur Dieu, le seul maître du temps et de l'éternité. Mais Dieu aide ceux qui commencent par s'aider.

ZOTIQUE BERTRAND

La *Liberté* perd l'un des membres de son personnel dans la personne de Monsieur Zotique Bertrand, emporté dans la force de l'âge par la terrible épidémie qui fait de si nombreuses victimes.

Monsieur Bertrand était de ceux auxquels on a pu demander de se déranger dans l'intérêt d'une cause publique, sans que l'interlocuteur ait eu à craindre la question: "Est-ce que ça paye?" Il fût pendant de longues années le collaborateur de son vénérable père à l'oeuvre de la Société Saint-Adélard, établie à Saint-Boniface pour la protection des enfants négligés. Quand son père, forcé par l'infirmité, se retira, Zotique assuma toute la charge pour un salaire nominal.

Les organisateurs des soirées patriotiques ou de charité étaient sûrs de trouver chez lui un accueil favorable. Il mettait volontiers au service de ces causes le talent musical qu'il avait reçu dans une large mesure.

A son frère, Monsieur le curé d'Inwood, à son épouse, à toute la famille Bertrand, la *Liberté* offre l'expression de sa profonde sympathie.

ALEXANDRE BEAUPRE

Les quelques courts moments écoulés entre la mort de M. Alexandre Beaupré et notre mise en page, la semaine dernière, nous ont empêchés de rendre justice à la noble figure qui disparait d'une manière si soudaine.

Le nom de Beaupré résonne au Manitoba comme celui de Lamarche, à Québec. Agé de trente-quatre ans à peine, M. Alexandre Beaupré avait déjà travaillé d'une manière efficace pour les siens, et tous s'accordaient à dire qu'il prendrait bientôt une place prépondérante dans la vie publique de l'Ouest.

Profondément chrétien, fidèle en cela aux traditions d'une famille qui a donné à la Sainte Eglise deux Jésuites, un Oblat et trois Soeurs Grises, il rendait la vertu aimable par une aménité de caractère qui lui faisait rencontrer tous ses concitoyens, sans distinction, avec le sourire sur les lèvres. Sa droiture était remarquée même par ses concitoyens de langue anglaise de la grande ville voisine qui en rendent le témoignage public.

Les causes nationales purent compter sur son dévouement. Il n'était pas de ceux qui donnent le change à leur conscience en répétant à qui veut les entendre et à ceux qui ne le désirent pas, les paroles de l'égoïsme: "Moi, je me mêle de mes affaires." Ses affaires étaient cependant nombreuses et absorbantes, et ses devoirs de famille assez lourds.

Il fut un des premiers à donner son temps et son intelligence au beau mouvement de la jeunesse catholique. Il fut délégué du Manitoba à la grande réunion de la Saint-Jean-Baptiste de 1916, célébrée à Montréal, et fut remarqué pour ses belles qualités d'esprit et de coeur.

Invariablement calme, favorisé au physique par la nature, il était l'incarnation de la force qui sait vaincre les obstacles et remporter la plus difficile de toutes les victoires: celle de se vaincre soi-même, et rester fidèle au devoir partout et toujours.

Il avait ce qui manque à un si grand nombre des nôtres: l'esprit public qui se rend compte que les citoyens en vue n'ont pas fait tout leur devoir quand ils ont scrupuleusement soigné leurs affaires personnelles. Un grand nombre de soirées laborieuses furent consacrées aux affaires municipales, et la route vers le poste re de premier magistrat de la ville s'ouvrait toute grande devant lui. Il eut certainement fait honneur à la position.

Le bon Dieu l'a appelé à Lui au moment où il avait ensemencé tout son champ, que la moisson poussait dru, portant de belles promesses d'abondante maturité.

La mort est passée et les espérances humaines sont anéanties! Mais la vie de l'homme est faite de temps et d'éternité!! Dans l'appréciation que nous faisons des événements, les choses du temps sont vivement présentes à nos yeux; tenons-nous assez compte de celle de l'éternité? Dieu embrasse d'un coup d'oeil le temps et l'éternité; s'il nous était donné de voir comme Il voit, nos conclusions seraient les siennes.

Ces pensées n'étaient pas étrangères à l'esprit profondément chrétien de Beaupré. Aux jours de sa pleine vitalité, il s'était garanti contre les surprises possibles en priant un ami dévoué de lui rendre le service de l'avertir du danger quand viendrait le moment suprême. Ce fut un spectacle bien édifiant de voir l'accomplissement de cette promesse. L'ami dévoué qui avait donné sa parole, lui fit connaître toute la vérité, et c'est avec la pleine possession de sa belle intelligence qu'il oublia les soucis de la terre qui allait bientôt disparaitre pour lui, pour mettre la touche finale à son âme constamment prête à paraître devant Dieu. L'assurance de sa mort prochaine fut acceptée avec ce calme et cette possession de lui-même qui furent les caractéristiques de sa vie. Il répondit lui-même aux prières des agonisants, et quelques instants après il rendait sa belle âme à Dieu.

Devant cette tombe si prématurément ouverte, la sagesse humaine est déconcertée, mais nous adorons les vues cachées de Dieu, maître incontestable, mais maître qui veut être appelé: Notre Père!

A la vénérable famille du défunt, et à sa jeune épouse, la *Liberté* offre l'expression de sa profonde sympathie.

LE JOURNAL INDEPENDANT

Au cours de ses remarques sur la campagne de propagande du *Patriote*, de Prince-Albert, l'*Union* d'Edmonton écrit les lignes suivantes que nous trouvons au point:

"Le journal indépendant est un agent de colonisation et "un élément de prospérité et d'avancement pour les groupe"ments éparpillés dans la province, qu'il maintient en contact, "auxquels il apporte le mot d'ordre, conserve l'esprit de corps, "la fierté de la race sans laquelle un groupe meurt et perd toute "valeur sociale.

"La Province voisine nous donne un exemple tout à fait "typique que nous avons tout intérêt à suivre. Dernièrement "le *Star*, de Saskatoon, souhaitait la disparition du dévoué "journal de Prince-Albert, le *Patriote de l'Ouest*.

"Celui-ci, dans un geste crâne et bien français, a relevé le "gant et fait un appel à ses lecteurs.

"Dans une semaine il a reçu plus de 500 nouveaux abon"nements, et ce n'est pas fini.

"Le fait a été publié dans tous les journaux de la Pro"vince de Québec, et le *Patriote* a reçu les félicitations de tous."

L'oeuvre du journal indépendant des partis politiques est une belle oeuvre, mais comme toutes les belles choses, elle n'est réalisable qu'au prix d'efforts constants, parfois pénibles. Ici, plus que partout ailleurs, peut-être, on est exigeant pour ses amis.

Qu'un journal qui existe pour combattre tout ce qui nous est cher, nous crache l'injure à pleines colonnes et à chaque occasion qui se présente, on est un peu ému, mais on lui continue tout de même son abonnement; mais qu'un des nôtres se rende coupable de ne pas penser absolument comme nous, ou bien que le rédacteur, malgré une vigilance qu'il veut faire sévère, laisse passer dans la chronique paroissiale un quelque chose qui offusque, et immédiatement tout le bon que peut contenir par ailleurs le journal disparaît pour ne laisser place qu'à la seule ligne qui déplaît, et holà le désabonnement.

Vraiment on est sévère pour ses amis!

C'est un peu le mal général du journalisme indépendant, et nous ajouterions volontiers du journalisme catholique, bien qu'on puisse être justifiable d'attendre plus de largeur de ce côté.

La clientèle d'un journal est un article fort compliqué; il y a autant de goûts divers que de personnes, et, ce qui rend la position plus délicate, c'est que parfois les goûts sont opposés. Ce qui paraît détail négligeable, banal même à l'un, a son importance pour l'autre. L'importance des faits divers est chose absolument relative, nous ne l'ignorions pas, mais nous en sommes de plus en plus convaincus. Plus souvent qu'à son tour le journaliste doit choisir entre la poêle et le feu; le choix est peu intéressant, mais il n'y a pas de troisième alternative.

Ne pourrait-on pas donner à ses amis la largeur de vue qu'on accorde volontiers à ses ennemis?

Sachons fermer les yeux sur un détail que nous jugeons ridicule; il peut avoir son intérêt pour d'autres. Nos lecteurs ont lu, sans doute, les fables de Lafontaine. Le hiboux y trouve ses petits les plus jolis de tous les oiseaux. Il y a bien des hommes, et même des femmes, qui sous ce rapport sont hiboux. Quand on a tenu la plume, il est rare qu'on ne trouve pas plus que satisfaisant ce qui a été écrit, et sur ce point le rédacteur d'un journal qui tient à la chronique locale doit réfléchir plus d'une fois avant de passer le trait de plume sur ce qui a été produit.

Cela ne veut certes pas dire que nous soyons prêts à tout imprimer et que nous ne porterons pas attention aux remarques de ceux qui croiraient avoir raison de se plaindre. Au contraire, nous considérons ces plaintes comme un service rendu. Il ne faudrait pourtant pas les faire accompagner du désabonnement, car alors elles perdraient beaucoup de leur valeur, la colère étant, règle générale, une très suspecte conseillère.

Nous répétons donc pour finir: Ne pourrait-on pas donner à ceux qui s'efforcent d'être nos amis la largeur de vues qu'on concède volontiers à ses ennemis?

BRETONS A LA GUERRE

Qu'on s'étonne ensuite.

Les comptables experts qui ont fait l'examen des livres de la Crescent Creamery de Winnipeg viennent de nous livrer le résultat de leurs recherches. Il est à la fois désopilant et attristant: désopilant quand on songe dans quelle piteuse posture il pose la Crescent, et attristant quand on constate le triste état de choses auquel nous devons faire face. Voici une compagnie qui demande aux autorités permission de vendre son lait plus cher sous prétexte que l'augmentation de 40% imposée aux acheteurs depuis quatre ans ne suffit plus; voici une compagnie qui affirme publiquement qu'elle fait un commerce qui ne la paye point, qui lui est même une source de pertes. On lui demande d'en fournir la preuve avec chiffres à l'appui. Elle hésite, tâtonne, ergote, se dérobe, puis, acculée au pied du mur, consent à ce que des experts comptables vérifient ses dires dans ses livres. Et qu'apprend-on? Loin de perdre, elle fait un profit de 20 pour cent: ce profit elle le fait depuis quatre ans. Elle le dérobe partiellement et l'abaisse à 12½% en "mouillant", son capital. Ne fut-il que cela, on admettra volontiers que c'est une marge de profits satisfaisante et qu'il faut être rudement vorace pour exiger plus.

De pareils "plumages" du citoyen sont à la base de la plupart de nos crises industrielles. En somme, que sont-elles, sinon un désaccord trop prononcé entre la valeur du travail de l'artisan et le coût de la vie. Si un certain nombre de compagnies qui contrôlent les nécessités de la vie ne prélevaient pas un profit scandaleux, qu'elles déguisent en "mouillant" leur capital, il est certain que la valeur d'achat de la piastre serait de beaucoup supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. L'ouvrier n'est pas de sa nature trop exigent. Il ne veut que vivre sans trop tirer le diable par la queue. Si parfois il se met en colère au spectacle d'actes aussi répugnants que ceux de la Crescent et impose rudement sa volonté, il n'y a pas de quoi s'étonner. Tout abus du capitalisme produit tôt ou tard une réaction dans les milieux ouvriers. Jamais le capitalisme n'a ici exploité avec plus de vergogne le peuple. Aussi préparons-nous à d'inquiétantes réactions.

FEU M. EUGENE CONTANT

Ni sa jeunesse, ni sa robustesse n'ont pu sauver des étreintes mortelles de la grippe espagnole M. Eugène Contant, de Saint-Boniface. Il est mort samedi après-midi à l'âge de 28 ans, laissant pour pleurer sa perte sa digne mère et un frère actuellement dans l'aviation.

Les funérailles ont eu lieu hier au cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface. Le deuil fut conduit par Mme Contant et le cadet aviateur Alfred Contant. M. le curé de la cathédrale fit la levée du corps et chanta l'absoute. Les porteurs furent: MM. J.-A. Cusson, le docteur Howden, MM. J.-P. Tremblay, O. Morier, J.-N. Jutras et J.-O. Brunet.

La *Liberté* perd en la personne de M. Eugène Contant un de ses meilleurs amis. Dès les premiers jours, il avait donné à l'oeuvre de la presse catholique des marques d'une sympathie active et intelligente. Et cette sympathie n'avait fait que croître avec les années.

A Mme Contant et à M. Alfred Contant, si douloureusement atteints par ce deuil, — le second en neuf mois, — la *Liberté* offre ses plus sincères condoléances.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Condoléances

A une assemblée spéciale de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, tenue le 16 courant, la résolution suivante a été passée:

"Proposé par le Frère C.-A. Lemieux, secondé par le Frère Georges L'Evêque, que les membres de la Cour Taché No 252, ayant appris avec douleur la mort du Frère J.-A. Beaupré, offrent à Mme Beaupré et aux membres de la famille du défunt Frère J.-A. Beaupré, leurs plus sincères condoléances dans le grand deuil qui les afflige, et que copie de cette résolution soit envoyée à la presse pour publication."

LA GRIPPE A SAINT-BONIFACE

Les derniers rapports de l'épidémie de grippe à Saint-Boniface sont très satisfaisants. Le chef de police Léo Marcil a passé une bonne nuit et son état n'inspire pas de craintes. Il en est de même de M. l'inspecteur Doiron et des autres policiers atteints de la grippe.

LE COIN DES DAMES

MALGRE le voile de tristesse qui plane sur notre ville par suite de l'épidémie qui visite en ce moment presque tous les foyers, la nouvelle de la fin de la guerre a soulevé la population. C'était une joie délirante, car ce poids énorme d'inquiétudes qui pesait sur tous les coeurs était enlevé pour le moment. On voyait des personnes âgées crier leur bonheur avec des intonations de poumons de vingt ans. "Ils vont revenir!" Ils vont revenir ces enfants que nous aimons tant et pour lesquels nous avons vieilli d'angoisse! C'est la fin d'un cauchemar terrible! C'est le retour des jours heureux! Des enfants criaient: paix, victoire, sans savoir au juste ce que ces deux mots importants voulaient dire. Ces petits ne comprennent pas comme ceux de France et de Belgique ce que cette victoire a coûté de sacrifices.

En dehors de la foule, suivant les rues désertes, voulant dérober aux curieux leurs yeux mouillés de pleurs, des femmes vêtues de noir fuyaient la joie exhubérante de la foule. Une détresse flottait avec leurs voiles sombres. Pour elles, la paix était venue trop tard. Leur pensée, j'en suis sûre, s'en allait vers cette terre de France, fouillait ces champs parsemés de croix et s'arrêtait sur une tombe où dort pour toujours ce héros qui aida à libérer le sol qui le garde. Oh! peut-il y avoir de véritables réjouissances quand on pense à tant de mères dont les fils reposent là-bas et qui ne reviendront jamais!

Parmi les pénibles souvenirs de cette grande guerre, il en est qui resteront comme des monuments vivants rappelant aux passants l'héroïsme et l'immolation au devoir. Ce sont les mutilés! Ces beaux garçons solides, pleins de jeunesse, pleins de vigueur, auxquels un membre manque et qui souffriront toute leur vie. La douleur physique deviendra peut-être moins intense avec le temps, mais le moral sera toujours affecté, car une gêne, une limite existera pour eux dans l'exercice de leurs fonctions. Ce sera pour eux une grande épreuve que celle de ne pouvoir faire ce qu'ils faisaient avant la guerre et de n'être capable de suivre les autres dans la course aux plaisirs ou aux affaires. A la vue de ces pauvres infirmes, nous avons tous un élan de pitié qui doit se traduire en un devoir pressant d'aide à ces nobles mutilés. Nous devons les secourir sans les humilier et pensons que toute la sympathie et tous les services possibles n'acquitteront jamais la dette que l'humanité entière leur doit.

Si nous compatissons avec la mère ou la veuve du soldat qui dort de son dernier sommeil sur la belle terre de France, si nous souffrons à la vue des pauvres mutilés de la guerre, nous devons une large part de sympathies aux familles que l'épidémie actuelle plonge dans un triste et morne deuil. La mort semble choisir ses victimes; elle frappe ces hommes pleins de talents qui promettaient tant pour l'avenir.

Mon Dieu, ayez pitié de ces âmes, mais ayez surtout pitié et donnez du courage à celles qu'ils ont laissées.

GERTRUDE.

GERBE DE PENSEES

L'amour de la patrie est aux peuples ce que l'amour de la vie est aux hommes isolés.
Lamartine.

• • •

On trouve au fond de tout le vide et le néant.

• • •

"Et si l'on croit, si l'on espère
"Qu'est-ce mourir? Fermer les yeux
"Se recueillir pour la prière,
"Livrer l'âme à l'ange son frère
"Dormir pour s'éveiller aux cieux."

Justin Maurice.

QUESTIONS ENFANTINES

"*Si tu ne dors pas, le bonhomme Sept Heures va venir! Si tu n'es pas sage, le gros loup va te manger.*" Tels sont les termes et bien d'autres encore que les mères se servent pour presser les enfants au sommeil ou pour se faire obéir.

Chez certains enfants — et l'on peut dire sur la plupart, — la nature est sensitive et les premières impressions qu'elle reçoit restent longtemps et il est difficile de s'en débarrasser. L'expérience prouve que si un enfant est élevé dans un milieu chrétien, paisible, entouré de tendresse et d'amour; dans une sphère où se coudoie la vérité et le beau, son caractère sera noble, porté aux belles choses. Si, au contraire, l'enfant grandit dans un milieu sordide où les mauvais exemples passent constamment sous ses yeux, où le fouet et les menaces sont les seules armes de persuasion, il sera, à quelques rares exceptions près, vulgaire, grossier et poltron. Il est donc très important pour la mère de surveiller le développement de l'intelligence de son enfant, ne jamais rien dire, ni faire quoique ce soit, qui puisse la fausser.

Sans doute, une mère lasse d'une longue journée de travail trouvera que l'enfant prend du temps à s'endormir; elle voudrait que l'enfant fut tranquille de suite, et elle invoque "le bonhomme Sept Heures" ou bien elle fermera la porte, laissant le petit être à la noirceur, se débattre de frayeur, de crainte et de peine. Elle réussira peut-être, mais les conséquences peuvent être funestes. L'enfant grandira avec un sentiment indéfini de la crainte, avec une sensation nerveuse qui plus tard sera un obstacle au succès de sa carrière. Plus vieux il aura de la difficulté à se contrôler, à se maitriser.

La mère doit comprendre que si un enfant refuse de dormir, c'est qu'il est trop fatigué, énervé plus que d'habitude. Un conte où les personnages sont des enfants, une anecdote où figurent de belles choses, un récit de Noël où le petit Jésus visite les enfants sages, aura bien vite raison de son énervement. Son sommeil sera paisible, doux, réparateur, et non hanté de fantômes grotesques, hideux et ridicules.

G.

RECETTES

Gâteau de Noël à la paysanne

Ingrédients: 2 tasses de pommes sèches; 2 tasses de mélasse; 2 oeufs; 1 tasse de beurre; 1 tasse de sucre brun; 3½ tasses de farine; 1 tasse de raisins; 2 cuillerées à thé de soda; 1 cuillerée à thé de clous de girofle; 1 cuillerée à thé de cannelle; 1 cuillerée à thé de muscade.

Préparation: Faites tremper les pommes dans l'eau pendant la nuit. Enlevez l'eau et coupez en petits morceaux. Ajoutez la mélasse et faites mijoter sur un feu doux pendant deux heures. Faites refroidir et ajoutez les autres ingrédients. Faites cuire dans un four modérément chaud.

• • •

Gâteau aux fruits (blanc)

Ingrédients: ½ tasse de beurre; 1 tasse de sucre ½ livre de noix; ¾ livre de citron (écorce); ¾ livre de cocoanut; 5 blancs d'oeufs; ½ cuillerée à thé d'essence d'amandes amères; 1¾ tasse de farine; 1 cuillerée à thé de poudre à pâte.

Préparation: Défaites le beurre et le sucre ensemble. Ajoutez les noix hachées, l'écorce de citron haché et le cocoanut. Battez bien les blancs d'oeufs et ajoutez alternativement avec la farine et l'essence. Faites cuire dans un fourneau modérément chaud.

• • •

Gâteau aux fruits (anglais)

Ingrédients: 1 livre de beurre; 1 livre de sucre jaune; 6 oeufs; 2 cuillerées à thé de cannelle; 1 cuillerée à thé de muscade; 1 cuillerée à thé d'épices; 1 cuillerée à thé de soda; 2 cuillerées à soupe de lait; 1 livre de raisins; 1 livre de corinthe; ½ livre de noix hachées; ½ écorce de citron haché; ½ tasse de mélasse; 1 cuillerée à thé d'essence de vanille.

Préparation: Faites cuire dans un moule beurré à la vapeur pendant trois heures, et ensuite dans un fourneau modérément chaud pendant 1½ heure.

Mme L.

LA GRIPPE ET SES BEAUTES

(L'Action Catholique)

La grippe et ses beautés! Voilà une association de mots qui paraîtra assez peu naturelle à plusieurs: la grippe, actuellement en voie de disparaître, laissera très vifs à l'esprit des souvenirs douloureux, mais rien d'autre.

Et cependant l'épreuve que nous achevons de traverser a révélé des dévouements que l'on peut appeler des beautés, car ils ressortent aux sentiments les plus généreux et les plus élevés de la nature humaine.

On sait avec quelle brutalité l'épidémie s'est abattue sur nos populations. En quelques jours des milliers et des milliers de personnes étaient atteintes et la misère, une misère noire s'était installée à nombre de foyers. Mais aussitôt ces misères révélées, la charité chrétienne est entrée en scène, pour les soulager; les admirables compagnons de la Saint-Vincent de Paul sont partis à la découverte des abandonnés et des nécessiteux. Deux jours ne s'étaient pas écoulés que les autorités étaient au courant de tous les besoins, et pouvaient s'appliquer à y pourvoir.

Elles recoururent tout naturellement aux religieuses, et celles-ci répondirent non moins naturellement à l'appel qui leur était fait.

* * *

La première porte à laquelle le médecin municipal alla frapper fut celle des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie à Limoilou. Dix minutes après sa requête présentée, quatorze soeurs laissaient leur maison pour aller s'établir infirmières à l'école Saint-Maurice, transformée en hôpital civique. Elles étaient encore à monter des lits et à les garnir de matelas et de couvertures lorsque les malades commencèrent à leur arriver par dizaines, puis par centaines. Il fallut bientôt demander du renfort, et seize Franciscaines Missionnaires de Marie vinrent se joindre aux quatorze religieuses premières rendues. Toutes ces vaillantes sont restées au poste tant qu'il y a eu une misère à soulager, un malade à guérir.

D'autres religieuses, des Soeurs Grises, des Soeurs du Bon Pasteur, des Soeurs de St-Joseph, de Saint-Vallier, des Soeurs de l'Espérance, etc., transformaient aussi leurs écoles en hôpitaux, ou se faisaient gardes-malades à la disposition des familles nécessiteuses restées à leur domicile.

Un grand nombre de ces infirmières ont payé tribut à la maladie; plusieurs même se sont dévouées jusqu'à la mort. Elles ont créé une des beautés de la grippe.

• • •

L'épidémie a aussi donné au corps médical l'occasion d'ajouter encore à son auréole.

Le fléau avait à peine montré sa gravité que le Bureau Exécutif des Médecins de la province adressait à ses confrères ce noble appel:

"*Nous apprécions hautement le courage, l'énergie, le dévouement dont vous faites preuve.*

"*Puissiez-vous résister à la tâche!*

"*En temps d'épidémie nous devons redoubler de prudence.*

"*Est-il besoin d'ajouter que tout repos surérogatoire nous est interdit?*

"*Frappés vous-mêmes, faites en sorte que vos patients, ceux en danger surtout, ne manquent pas de soins.*

"*Les malades d'abord. Nous ensuite.*

"*Telle doit être notre devise aujourd'hui et toujours.*"

Ces conseils devraient être d'autant mieux suivis que la profession médicale ne les avait pas attendus pour se vouer au devoir. Lorsqu'ils furent donnés quelques médecins avaient déjà succombé à la tâche. Leur sort ne diminua en rien l'ardeur de leurs compagnons, et l'on sait combien de noms la présente épidémie a donné à la profession médicale l'occasion d'inscrire à ce qu'on pourrait appeler son martyrologe.

C'est là encore une des beautés de la grippe.

Mais la plus éclatante et la plus pure est celle que notre admirable clergé a mise à son crédit:

Accoutumés que nous sommes à le voir se dévouer en tout et partout, nous sommes moins portés à remarquer comme ses actes paraîtraient héroïques à des yeux moins habitués à les voir se dérouler tous les jours.

Dans le seul diocèse de Québec plus de douze prêtres, tous dans la force de l'âge, ont succombé à la tâche; et le fait que l'un d'eux, un curé des environs, fut trouvé par le médecin de sa paroisse tout grelottant au chevet d'un mourant, avec 104 degrés de fièvre, montre jusqu'à quel point ils se sont oubliés dans l'obstination de leur dévouement.

Ils continuaient, sans même y penser, la tradition à laquelle le clergé est toujours resté fidèle, de dévouement absolu aux ouailles confiées à leurs soins.

• • •

L'histoire raconte comment dès les premières invasions de la peste en Europe, alors que, d'après le témoignage du chroniqueur Froissart, "la tierce partie du genre humain" aurait péri, les prêtres et les religieux firent face au fléau. Dans bien des endroits où toutes les personnes valides, même constituées en autorité s'étaient enfuies, ils durent suppléer à tout et, à part leur ministère, cumuler les emplois d'infirmiers, de fossoyeurs, de boulangers, de notaires, voire même de gouverneurs de villes. On admire encore aujourd'hui la sagesse et la logique de leurs ordonnances, l'esprit pratique qui présida à toutes leurs démarches. Les *Instructions* que St Charles Borromée, archevêque de Milan, adressa, en pareille occasion, à son clergé sont remarquables par l'élévation des idées, l'esprit civique, la netteté et la sagesse pratique. "Il établit les curés inspecteurs de tout le service sanitaire et auxiliaires permanents des magistrats. Entr'autres avis, il les prie de rappeler au peuple qu'il y a péché à dissimuler les cas de peste, pour éviter les mesures sanitaires et la réquisition. Il prévoit la construction des cabanes d'isolement, leurs dimensions, la quantité d'espace libre qui doit être réservé à l'entour..."

Deux cents ans plus tard, l'admirable Mgr de Belsunce renouvelait sur la terre de France le geste de saint Charles Borromée. La peste avait chassé de Marseilles les nobles, les riches, les magistrats mêmes. "Le lazaret se trouvait sans intendants, les hospices sans économes, les tribunaux sans juges, l'impôt sans percepteurs. La cité n'a ni pourvoyeurs, ni officiers de police, ni notaires, ni ouvriers indispensables. Marseille était entourée d'une ligne sanitaire qu'il était interdit sous peine de mort de franchir.

"L'évêque veilla à tout, pourvut à tout, remplaça tout, et pour ce faire, descendit lui-même aux besognes les plus épuisantes et les plus répugnantes. Il fait appel à son clergé, et certains de ses prêtres, pour parvenir à franchir le cordon sanitaire et venir braver la mort au chevet des mourants, traversent des rivières à la nage.

"Soixante-et-neuf capucins, dix-huit Jésuites et un grand nombre de prêtres, soit les quatre-cinquième des ministres du culte pressés autour de leur évêque, tombaient victimes de leur dévouement."

• • •

Le fléau qui vient de nous atteindre n'est que le pâle reflet de ce qui se passait au temps de la peste de Milan ou celle de Marseille, mais les prêtres d'aujourd'hui se sont dévoués à l'exemple de ceux de jadis, montrant une nouvelle fois au peuple ce qu'ils sont.

La société est secouée à l'heure actuelle, par un autre cataclysme que celui de la grippe ou de la peste; puisse ce qui vient de se passer aider le peuple à se rappeler ce que le prêtre vaut et peut pour lui. L'Eglise a pétri la société chrétienne et lui a donné le souffle de vie qui la fait rebondir dans toutes les catastrophes. L'Eglise est toujours la même; ses prêtres sont restés les mêmes, et la société trouvera toujours chez eux ce qu'elle ne peut trouver ailleurs.

LA GRIPPE ET SES LAIDEURS

(L'Action Catholique)

L'épidémie de grippe a suscité des dévouements dont nous faisions entrevoir hier les beautés. Mais elle a été aussi l'occasion d'exploitations qui en constituent les laideurs.

Parmi ces dernières aucune n'est plus apparente que celle des tentatives des profiteurs de l'alcool pour battre monnaie aux dépens du malheur qui s'abattait sur nos populations. Le procédé donne des haut-le-coeur à tous ceux qui ont un peu de dignité et de noblesse de caractère; mais il n'effarouche nullement cette sorte de gens capables d'aller cueillir des pièces d'argent jusque dans le liquide innomable que l'ivrogne régurgite.

Aussi les araignées du métier n'ont pas été lentes à tendre leurs toiles aux endroits stratégiques dès les débuts de l'épidémie. Il importe de se protéger, disaient-elles en leur langage; et rien n'égale le bon vieux whisky pour éloigner le microbe, comme rien ne remplace le bon vieux cognac pour reconquérir les forces perdues.

Il nous est arrivé des lettres désolées, provenant de divers endroits de la province, où des citoyens, des pasteurs parlaient en termes indignés des circulaires envoyées par plusieurs marchands d'alcool, pour prôner et conseiller leur marchandise à l'occasion de la grippe en perspective:

La maladie s'en vient, prenez vos précautions. — Quels reproches aurait à se faire le père de famille s'il ne possédait chez lui une bonne bouteille de Scotch alors que la maladie frappe à sa porte! — Les microbes ont peur de l'alcool, et spécialement celui de la grippe. Prenez vos précautions, la grippe s'en vient, voyez nos prix pour votre approvisionnement.

On conçoit ce que de pareils appels pouvaient produire dans des esprits tiraillés par des appétits refrénés à grande peine, et ne demandant que des prétextes pour retourner à leurs anciennes faiblesses. Il s'est expédié des quantités considérables d'alcools de toutes sortes, non seulement dans les localités où il est encore permis d'en vendre, mais aussi dans celles que des règlements spéciaux devraient mettre à l'abri. Est-ce que les marchands d'alcool ont l'habitude de s'occuper des lois et règlements lorsque personne n'est là pour les leur faire respecter à coups de bâton?

Il est donc arrivé que des malheureux se sont laissé prendre à cet appel des oiseleurs de la bouteille, et sont retombés, à leur grand détriment, dans leurs anciennes faiblesses.

M...... boisson disait il n'y a pas des semaines un praticien éminent de Québec, le lendemain de la mort d'un homme très en vue et que l'alcool, au su de tous, avait désarmé contre la maladie.

Un autre médecin racontait l'histoire typique de quatre ouvriers qui travaillaient à des réparations chez lui durant les premières semaines de l'apparition de la grippe. Deux d'entre eux, reprenant des anciens errements, avaient déjà commencé à se prémunir à leur manière en se tenant constamment, suivant l'expression consacrée, *entre deux vins*. Il y a à peine quatre semaines de cela, et les deux buveurs terrassés par la maladie contre laquelle ils se sont trouvés sans force de résistance, dorment déjà au cimetière, pendant que leurs compagnons, restés fidèles à leur croix noire, sont encore pleins de vie.

M...... boisson, ont répété à maintes reprises au cours de cette épidémie, les praticiens expérimentés en face de malades à l'apparence robuste, mais chez qui ils ne pouvaient provoquer aucune réaction, faute de ressorts, et qu'ils savaient fatalement voués à la tombe.

Le témoignage de ceux-là, celui du bureau central d'Hygiène de la province qui a mis officiellement nos populations en garde contre l'alcool; celui du Bureau exécutif du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province, qui disait dans une circulaire à ses membres, le 15 octobre dernier: — *Enseignez à vos patients, à tout votre entourage, à se méfier des médicaments de réclame, surtout de ceux à base d'alcool*, fait justice des prétentions des quelques médecins indignes qui se font les plats serviteurs des marchands d'alcool en donnant des certificats à qui en demande, et pour la quantité qu'on veut.

Ceux-là sont restés fidèles à leur déchéance en contribuant pour leur compte aux *laideurs* de la grippe, aux côtés de ceux qui ne manquent jamais de contribuer aux laideurs de la société.

Nous tenions à mettre leur conduite en regard de celle des nobles bienfaiteurs de l'humanité dont nous avons dit un mot hier. Ceux-là sont morts au service de leurs semblables, pendant que les profiteurs de l'alcool ne pensaient à rien autre chose qu'à gonfler leur bourse au détriment de leurs frères.

Il est bon que la situation soit très nettement établie, pour la rétribution à venir.

VON HINDENBURG RESTE COMMANDANT

Londres, 15. — Le Feld-Maréchal von Hindenburg demeure à la tête du commandement suprême de l'armée allemande, selon une dépêche reçue ici par voie de télégraphie sans fil, qui donne le texte d'un message envoyé aux commandants d'armée leur ordonnant de conduire leurs troupes au pays en ordre et avec discipline.

L'ordre du Feld-Maréchal se lit comme suit: "A tous et spécialement à l'armée commandée par le Feld-Maréchal von Mackensen (Roumanie), je demeure comme auparavant le commandant en chef suprême de l'armée afin de ramener les troupes au pays dans un ordre et une discipline parfaite. Je m'attends à ce que les commandants, l'état-major, les officiers et les sous-officiers ainsi que les soldats fassent leur devoir. Ceci doit être transmis à toutes les troupes."

LES ALLIES A CONSTANTINOPLE

Londres, 14. — Une flotte alliée est arrivée en vue de Constantinople aujourd'hui, après avoir traversé les Dardanelles, mardi, annonce l'Amirauté.

Les troupes anglaises et hindoues qui occupent les forts ont présenté les armes au passage des navires.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

DERNIER DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., XXIV, 15-35)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel, que celui qui lit comprenne; alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui se trouvera sur le toit ne descende point pour emporter quelque chose de sa maison, et que celui qui sera dans les champs ne retourne point chez lui pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront alors enceintes ou nourrices! Priez donc le Seigneur que vous ne soyez pas obligés de fuir ni en hiver, ni le jour du sabbat; car la tribulation sera si grande alors, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour, et qu'il n'y en aura jamais. Et si ces jours ne devaient pas être abrégés, personne ne serait sauvé; mais ils seront abrégés en faveur des élus. Alors, si quelqu'un vous dit: le Christ est ici; ou: Il est là, ne le croyez point. Car il paraîtra de faux prophètes, qui opéreront des prodiges et des merveilles étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus même. Je vous en avertis par avance. Si donc on vous dit: Le Christ est dans le désert; n'y allez point. Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, n'en croyez rien. Car l'avènement du Fils de l'homme sera comme l'éclair qui part jusqu'à l'occident. En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y rassembleront. Aussitôt après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel; à cette vue, tous les peuples de la terre feront éclater leur douleur, et ils verront le fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté. Il enverra ses anges, qui feront entendre le son éclatant de la trompette, et qui rassembleront ses élus des quatre coins du monde, d'une extrémité du ciel à l'autre. Comprenez ceci par une comparaison tirée du figuier. Lorsque ses branches sont encore tendres, et que ses feuilles commencent à paraître, vous jugez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme va venir, et qu'il est à la porte. Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera pas sans que tout cela arrive. Le ciel et la terre passera, mais mes paroles ne passeront point.

LETTRE PASTORALE

De Monseigneur Nicolas Monte-rest, au clergé et au peuple de son diocèse

(Suite)

II.

Il y a d'autres chrétiens qui s'étonnent de voir que Dieu, infinie bonté, puisse permettre par la guerre un tel déluge de maux sur la terre. La vérité, au contraire, est que Dieu permettait avant la guerre, et qu'il permet encore de vrais maux, bien autrement graves, sans que nous en soyons étonnés.

Certes le carnage de millions d'hommes, les larmes, les misères infinies des mères, des veuves, des orphelins et de tout le monde, dans le gouffre de ce cataclysme, est un spectacle qui surpasse la puissance de toute imagination ou de tout coeur humain. Mais en réalité tout cela n'est rien devant Dieu, en comparaison du massacre des âmes, produit par la rébellion officielle de notre Société contre Dieu, par le mépris ou la négligence de ses lois. C'est notre sens charnel qui nous trompe et renverse pour nous l'appréciation des choses, donnant une extrême importance aux maux temporels, et ne faisant aucune attention aux maux éternels.

Avons-nous la foi? Et bien raisonnons par les principes de la foi.

Elle nous dit qu'un seul péché véniel est un plus grand mal que la destruction du monde entier. Que sera-ce donc s'il ne s'agit pas d'un péché véniel, ni d'un mortel, mais de péchés innombrables: non de péchés individuels, mais de péchés collectifs, sociaux: non d'actes particuliers, mais même de systèmes légaux?

Quelle immense souillure, quelle immense catastrophe devant les yeux très purs de Dieu! Et pourtant, au lieu de nous en étonner, nous croyons que le monde doit aller ainsi. Bien plus, le monde moderne ne va-t-il pas jusqu'à s'en vanter, comme de conquêtes intangibles de la civilisation? Tant il est loin de s'en repentir!

La foi nous dit que les maux temporels sont conséquences naturelles du péché. Mais nous, chrétiens, tandis que nous ne nous étonnons pas du péché, nous nous étonnons de ses conséquences! Est-ce logique?

La foi nous dit que les maux temporels sont la punition du péché. Dieu, en haine du péché, détruisit autrefois par le déluge toute l'humanité, excepté huit personnes. (1) Une autre fois, Il brûla deux villes, Sodome et Gomorrhe. (2) Dieu a-t-Il changé, ou est-ce la nature de notre péché qui a changé? Il est vrai qu'aujourd'hui non seulement on n'enseigne plus ces choses, mais on les tourne en dérision dans les écoles: toujours est-il qu'ils sont vraiment insensés ces chrétiens, qui supposent que le sarcasme d'un pauvre professeur, fût-il universitaire, puisse changer les faits et démentir la parole de Dieu.

La foi nous dit que les maux temporels sont en outre la réparation du péché, et que la miséricorde de Dieu les convertit pour nous en moyens de rédemption, et en mérites pour la vie éternelle: Le Fils de Dieu lui-même est mort en croix pour les péchés des hommes; bien plus, Il serait mort pour sauver un seul homme. Comment donc nous étonner que Dieu permette la guerre? Il suffit de supposer que par elle se punisse un seul péché, ou qu'il s'en évite un seul dans le monde, ou qu'il se sauve une seule âme de plus, pour que la guerre soit pleinement justifiée devant la justice, même devant l'infinie miséricorde de Dieu!

Or combien d'applications pratiques pourrait-on faire de ces principes!

A la Mère qui tranquillement a feint de ne pas voir, quand sa fille, pour s'assurer un mariage qu'elle croyait avantageux, a tué son âme et beaucoup d'autres avec elle, je dirais: Méditez sérieusement, vous et votre fille, quand vous portez en pleurant un cierge à la Vierge pour la préservation du jeune homme séducteur.

On voit des enfants qui ont en main le journal pornographique *La Sigaretta* et semblables; eh bien, je dirais aux parents négligents, que devant Dieu, toute la guerre actuelle, durerait-elle mille ans, n'est rien en comparaison de la trahison qu'ils permettent d'une seule de ces âmes innocentes; car les maux de ce monde finiront pourtant, mais l'âme trahie de cet innocent se perd éternellement, et crie vengeance devant Dieu, sur ses parents, sur toute la Société coupable qui avait le *devoir* de la sauvegarder!

Parents, avez-vous jamais donné un regard aux livres que vos jeunes gens portent à l'école, ou prennent à la bibliothèque courante?

Et vous, mes Frères et mes très chers Fils, multipliez ces maux si vous en avez le courage—par tous leurs autres facteurs modernes, par exemple, le roman libre, l'école neutre ou athée, le théâtre obscène, la mode sans pudeur, (3) le blasphème, la codification des droits de l'homme pour le sous-traire à Dieu, la guerre à l'Eglise, le scandale permanent d'une société corrompue et corruptrice, et vous aurez un spectacle vraiment digne des visions, des menaces et des pleurs des Prophètes Isaïe, Jérémie et Ezéchiel!

Le monde s'est soulevé à la cynique et barbare affirmation que les traités sont des chiffons de papier; et pourtant, qu'est-ce qu'un traité humain en comparaison du traité de Dieu avec l'homme qui est le *Décalogue*, déchiré officiellement et publiquement par toutes les Nations? Et si la guerre qui revendique le respect de ces traités humains est légitime, comment ne pas voir la légitimité de toute la tragédie de la guerre, si Dieu veut qu'elle serve à faire respecter de tous son traité à Lui, gravé dans notre âme et sur les tables mosaïques par sa main toute-puissante? Et si les droits et les confins de chaque nationalité pour lesquels on combat, sont intangibles, comment ne doivent pas être intangibles les droits sans limites que Dieu a sur toutes les nationalités?

* * *

Quoi qu'il en soit, la sagesse et la bonté de Dieu ne permettraient pas une telle catastrophe sans un grand dessein de miséricorde. Quand Il frappait Jérusalem, Il faisait annoncer par les Prophètes que ses desseins, étaient des desseins de paix et non d'affliction; (4) et que lorsque les vrais Juifs auraient reconnu que la punition de leur peuple n'avait pas été sans raison, ils se réjouiraient de leurs malheurs passés, en vue du renouvellement spirituel opéré. (5)

Pour nous, aujourd'hui, nous ne pouvons connaître d'une manière précise le dessein de Dieu, mais il nous est permis de penser que son infinie miséricorde plane très amoureusement sur tous les champs de bataille, et qu'elle réussit à sauver éternellement une grande partie de cette jeunesse qui autrement, insouciante comme elle l'était, se serait perdue. Certainement la mort de ces enfants est déchirante; mais que les familles chrétiennes se consolent par cette pensée de foi que Dieu est Père; et justement, parce que ces pauvres enfants périssent le corps en lambeaux et peut-être sans secours humain, Il met en oeuvre les richesses de sa divine bonté, et envoie pour y suppléer ses Anges, les Saints nos frères et sa divine Mère elle-même.

La guerre en outre est le grand fait qui nous rappelle à la réalité des choses, et qui peut-être dans la suite se chargera de faire tomber hypocrisies, illusions, préjugés invétérés; de mettre en pièces les systèmes théoriques et pratiques d'incrédulité, de dissiper les anciennes et nouvelles conjurations contre le Royaume de Dieu sur la terre, qui est la Ste Eglise.

En attendant, dès aujourd'hui, ce n'est pas peu de chose que, à notre génération, à laquelle on ne pouvait plus parler de sacrifice, de mortification, de limite à la pensée et à la volonté individuelle au nom de l'Eglise, la guerre ait imposé des douleurs et des privations telles, qu'elles font apparaître comme pleinement justifié ce mot de Jésus: *"Mon joug est doux et mon fardeau est léger."* (6)

Du reste, une leçon solennelle que la guerre donne publiquement, ne sera certainement pas perdue pour les générations futures: sur les mêmes champs de bataille, se trouvaient en lutte de destruction entre eux le vieux Mahomet, Photius, Luther, Henri VIII, Joseph II, Voltaire et Robespierre Marx et Gambetta, Garibaldi et Mazzini, chacun desquels avait prémédité et promis d'abattre le Pape et la Papauté. Eh bien, la revanche que le Pape, toujours vivant, prend aujourd'hui de ses ennemis, est l'effort constant de les pacifier entre eux, et d'en sauver les héritiers. Leçon et revanche vraiment divines!

* * *

On dit: La Divine Bonté ne pouvait-elle pas atteindre le même but par d'autres moyens, sans effusion de sang? Certes, absolument parlant, Dieu ne manque pas d'autres moyens, mais il est pourtant nécessaire que ceux-ci soient proportionnés à l'homme qui doit redevenir sage. Et les raisonnements ne nous suffisent pas, hélas! A nous, il faut des faits, et certains faits!

Jésus-Christ, pour amener l'homme à sauver son âme, jugea que la prédication de l'Evangile, et la rédemption opérée—comme Il le pouvait—en versant une seule goutte de son sang très précieux, n'étaient pas suffisantes; Il pensa qu'il fallait toute la tragédie du Calvaire, et Il l'accomplit Lui-même!

Et nous, ne pouvons-nous pas constater que, même la tragique cruauté de la guerre actuelle, ne réussit pas encore à briser la tenace résistance de la volonté humaine rebelle à Dieu?

Bénissons donc notre Père céleste, mes Frères et mes Fils, *s'Il nous châtie pour nos iniquités, Lui même nous sauvera par sa miséricorde.* (7)

III.

D'ailleurs, le chrétien, beaucoup moins que tout autre, devrait attribuer la guerre à Dieu, presque comme s'Il était l'auteur responsable de nos maux!

Je vous le demande, si un ingénieur érige un édifice sans fondements, sans chaux ou sans aplomb, et que l'édifice croule, qui de nous dirait que c'est Dieu qui l'a fait tomber? Evidemment on dirait que c'est l'ingénieur qui, en le construisant, n'a pas tenu compte des lois élémentaires les plus connues de son art.

Et bien, Dieu et sa loi sont plus nécessaires à la Société que le fondement, la chaux et l'équilibre à l'édifice. C'est une vérité qui non seulement nous est connue par la nature des choses, mais le Fils de Dieu lui-même est venu nous l'enseigner sur la terre. Et pour que l'enseignement soit vivant et continuel, le Fils de Dieu a fondé son Eglise Sainte. Si néanmoins les hommes s'obstinent à vouloir soutenir la Société sans Dieu, et contre l'Eglise, et qu'un jour cette Société croule tragiquement en faisant des millions de victimes, comment attribuer le désastre à Dieu, quand l'opiniâtreté des hommes a tout compromis?

(1) Gen. VII.
(2) Gen. XIX.
(3) Voici comment Isaïe (chap. III) à propos de la mode et du luxe, parle au nom de Dieu aux femmes de Jérusalem: "Puisque les femmes de Jérusalem se sont enorgueillies et marchent la tête haute, lançant des regards, et allant à petits pas pour faire sonner les anneaux de leurs pieds, le Seigneur rendra leur tête chauve et la dépouillera de sa chevelure. En ce jour le Seigneur fera disparaître l'ornement des chaussures et les croissants, et les colliers de perles, et les carcans, et les bracelets, et les mitres, et les couronnes, et les anneaux des jambes, et les chaînettes, et les petits vases de parfum, et les boucles d'oreilles, et les anneaux, et les pierres précieuses qui pendent sur leur front, et les habits de rechange, et les écharpes, et les voiles blancs, et les grandes épingles, et les miroirs, et les fins tissus, et les bandeaux, et les vêtements d'été.

"Au lieu de la suave odeur elles auront la puanteur, au lieu de la ceinture une corde, au lieu de la chevelure frisée la calvitie, au lieu de la bandelette pectorale un cilice, au lieu de la beauté une marque d'infamie. *Tes hommes tomberont par l'épée, et tes héros dans les batailles!"*

Isaïe ne disait pas alors, mais il ajouterait aujourd'hui, que certaines modes profanent jusqu'aux églises!
(4) Jér. XXIX, 11.
(5) Ezéch. XIV, 22-23.
(6) Matt. XI, 30.
(7) Tob. XIII, 5.

PHASES DE LA LUNE

Novembre

Nouvelle lune, le 3, à 4 h. 2 m. du soir.

Premier quartier, le 11, à 11 h. 46 m. du matin.

Pleine lune, le 18, à 2 h. 33 m. du matin.

Dernier quartier, le 25, à 5 h. 25 m. du matin.

NOS SAINTS PATRONS

24. Dimanche—XXVII après la Pent. S. J. de la C.
25. Lundi—Ste Catherine, v. et mart.
26. Mardi—S. Silvestre, abbé.
27. Mercredi—S. Maxime, év.
28. Jeudi—S. Sosthène; S. Grégoire III.
29. Vendredi—S. Saturnin, év.
30. Samedi—S. André, apôtre.

LE VERITABLE INVENTEUR DU BATEAU SANS EQUIPAGE

Nos lecteurs se rappellent l'étude que notre éminent collaborateur le contre-amiral de Kerillis a publiée dans **J'ai vu**... sur le fameux bateau sans équipage allemand, le **Radio**, qu'un destroyer britannique avait coulé, à coups

CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

Jours d'obligation

Tous les dimanches de l'année; la Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier; l'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier; l'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai; La Toussaint, 1er novembre; L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre; Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

Feuilleton de la Liberté No 1

LES DEUX MAINS

Par

Pierre l'Ermite

PREFACE

J'ai écrit ce livre avec tout mon coeur de prêtre et de Français.

Il est pour vous, lecteur ami.

Mais, dans ma pensée, il va plus loin que vous... vers ces régions où l'on nous hait.

Mon rêve serait que vous prolongiez son action... que vous le donniez à lire aux adversaires de nos idées religieuses.

Mon rêve serait que tous les instituteurs laïques, non sectaires, en méditent, avec un esprit sincère et calme, certains chapitres.

Qu'il dissipe quelques malentendus!

Qu'il crée une atmosphère de sympathie entre ces deux êtres si faits pour se comprendre et pour s'aimer dans la sublimité de leur tâche respective: le prêtre et l'instituteur.

Et n'eût-il que rapproché deux mains royales dans un seul village de France, son oeuvre serait bonne et son pauvre auteur n'aurait pas perdu son temps.

PIERRE L'ERMITE

CHAPITRE PREMIER

Un très simple logement de tout petits bourgeois dans un faubourg parisien.

C'est loué juste 100 francs, et c'est grand comme le creux de la main. Petite entrée, petite cuisine, petite salle à manger, petite chambre à coucher. Tout y est minuscule, excepté les meubles, qui, par une opposition certes non cherchée, sont énormes et chantent la campagne avec leur bois blondi, doré par les ans, leur allure massive et leurs trous de vers.

Il y a là une vieille armoire à linge, large comme la moitié de la pièce, qu'elle semble vouloir avaler; une commode trapue dont les rondelles de cuivre reluisent, tels des yeux de matou en colère; et là haute horloge, avec son lourd balancier, semble harassée d'aller et de venir ainsi, depuis un siècle, derrière sa vitre rayée par les doigts des petits enfants.

Pourtant, malgré la vétusté des choses, tout ici donne l'impression d'être propre, astiqué, intime. On devine la présence d'une femme soigneuse, aimant son intérieur, et datant probablement d'un autre âge; si l'on tire une déduction d'une grosse pelote de laine grise transpercée de deux longues aiguilles et laissée sur le buffet.

Mais à certains détails: un grelot de bicyclette, un journal de sport plié sur la table, une casquette anglaise au portemanteau, on conclut aussi à l'existence d'un homme jeune, et qui, ce soir, doit être particulièrement attendu.

C'est l'heure mélancolique, et grise que les gens de la campagne appellent "entre chien et loup"...

Rêveuse, et comme penchée sur tout un passé, Mme Bernard vient de prendre la grosse pelote; et, de ses vieux doigts, se prépare à tricoter un petit bas d'enfant.

Trente-six mailles... douze tours... Un tour à jour. Puis trente tours unis... Six diminutions de trois en trois tours... Pour le talon j'aurais dû tricoter dix tours sur dix mailles... Je me suis trompée!

Décidément, je n'ai pas l'esprit à ce que je fais... Serait-ce enfin lui?...

Elle tend la tête vers un bruit lointain qui, peu à peu, monte et grandit dans l'escalier...

— Non...? Pas encore!... Mais, maintenant, il ne peut plus tarder...

Alors, un peu déçue, elle abandonne son tricot sur sa chaise, et, pour la troisième fois, vient vérifier si le couvert de son cher fils est vraiment bien mis.

Ses deux mains ridées appuyées sur la table dans la pose d'une personne qui veut se recueillir, Mme Bernard fait une sorte d'appel intérieur de tout ce qui doit contribuer au dîner; par une sorte de manie de ménagère, elle rectifie la ligne perpendiculaire des assiettes, et regarde l'horloge dont les aiguilles s'avancent vers 7 heures.

— Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé!... Dans ce Paris, dans ce triste quartier surtout, j'ai toujours peur!... Et puis, si, au dernier moment, l'inspecteur avait tout changé!... Ah... le voici!...

Elle court à la porte, ouvre, se penche sur la cage de l'escalier... Mais elle n'a entendu le bruit que dans son désir; la maison semble endormie, et on ne perçoit que le sifflement ironique du petit papillon de gaz.

Alors, pour se distraire de sa pensée qu'elle sent devenir cette fois vraiment inquiète, Mme Bernard se dirige vers la fenêtre, s'accoude au balcon et regarde l'angle de rue où son grand fils doit passer pour rentrer chez lui.

Les deux trottoirs sont noirs d'ouvriers qui sortent des usines; on dirait une fourmilière sombre et bruyante, dont le murmure, presque l'odeur, monte énorme dans la nuit. L'animation bat son plein pendant un quart d'heure; puis, peu à peu, chacun trouve sa rue et sa porte, la foule se raréfie, les fenêtres s'éclairent, en vigueur dans le masque noir des maisons; le Paris ouvrier est à table devant son boeuf, sa charcuterie et son vin de Bercy.

— Pourvu qu'il m'arrache à ce faubourg!... murmure Mme Bernard, en soulevant ses deux épaules avec un geste lassé.

Et, en effet, la vision est d'une prose oppressante.

Pas un arbre... Pas un coin de ciel... Pas une étoile!... Partout une succession de murs lépreux, utilitaires et inégaux, des cheminées rouillées, des logements étriqués où sèchent des linges de misère. De tous les côtés, elle distingue des hommes en bras de chemise, elle entend des bruits de mangeaille; des relents de cuisine montent du fond des puits qui servent de cours. Dans le lointain, une grosse voix en colère répond à une voix criarde de femme, et le dialogue s'entrecoupe de piaillements aigus d'enfants.

Oui!... La reconnaissance que je lui aurais, à mon grand, si, dans ma vieillesse, il me rendait à la terre que j'ai toujours tant aimée, et dont, presque toute ma vie, j'ai été privée... 7 h. ½?... Je n'y comprends plus rien!... Il sait que je ne dois pas vivre en l'attendant!... Que se passe-t-il?... Au fond, je ne demande qu'une chose... qu'il aime le poste auquel on a dû le nommer aujourd'hui! Tout à l'heure, je pensais trop à moi, et déjà je me le reproche. S'il va dans un faubourg..., le sourire sur les lèvres, et sans qu'il s'aperçoive de rien, j'irai dans un faubourg!... Son pays sera mon pays... Je ne veux pas avoir d'autre volonté que la sienne... d'autres goûts que les siens!

Tout en se raisonnant, Mme Bernard a pris une chaise, l'a mise contre la fenêtre, et, son machinal tricot à la main, regarde le trottoir qu'éclaire maintenant la flamme dansante d'un chiche bec de gaz.

Et, chaque fois qu'une ombre s'allonge sur ce trottoir, le petit bas reste immobile entre les mains ridées.

— Est-ce Olivier?...

Un instant, son coeur bat plus fort.

Mais, de la nuit, n'émerge qu'un passant quelconque, qui n'a ni la taille, ni l'allure de son cher grand.

Pour contenir sa pensée douloureuse, elle veut se forcer à travailler...

Dix tours sur dix mailles... Six diminutions de trois en trois tours...

Et, de nouveau, les longues aiguilles s'agitent, la laine glisse quelques instants d'un mouvement régulier entre les doigts pour s'arrêter tout d'un coup dans un geste d'anxiété toute-puissante.

— J'ai beau vouloir faire une diversion... Je n'ai plus à me le dissimuler... J'ai peur!... Il lui est sûrement arrivé quelque chose!...

Elle va... vient... au travers de la petite salle à manger, s'arrêtant quelquefois devant le couvert inutile, reculant du feu le plat qui dessèche tout à fait. De tous les côtés de son coeur maternel accourent des motifs d'angoisse...

... Il est toujours si exact!

... Et, ce soir, où il sait que je guette anxieusement son retour, il n'est pas encore là!... Rien ne peut faire que ceci soit naturel! L'inspecteur l'avait convoqué pour 2 heures, les bureaux ferment à 5... En supposant qu'il ait attendu... causé avec des amis... il devait être ici à 6 heures... Non!... C'était trop beau... tout allait trop bien... nous touchions à la délivrance... le malheur doit donc arriver!... Seulement lequel...? Ecrasé?... Humilié?... Désespéré?... Sa nomination n'est pas celle qu'il attendait?... Alors, il n'ose peut-être plus rentrer?... S'il allait s'être tué?...

Le masque des maisons se fait de plus en plus noir, la rue plus animée. Les locataires s'asseyent sur le pas des portes... On voit bien qu'ils n'attendent pas un fils, ceux-là!... Des groupes de jeunes gens clament un refrain idiot:

Et l'araignée de désespoir
Elle s'a donné trois coups
d'rasoir!

Un marchand attardé hurle à la lune:

Poires cuites!... Poires cuites au four!...

Un lourd camion passe, rebondissant ferrailleusement

NOTRE-DAME DE LOURDES

Ces Frenchmen

Ces Frenchmen vont-ils laisser pourrir leurs drapeaux dehors? — Voilà l'exclamation que j'entendis samedi dernier en venant du bureau de poste: et c'était poussé par un pro-Germain.

Alors, quoi, Français de Lourdes, n'avons-nous pas le droit, après que notre Patrie bien-aimée, la France, est sortie victorieuse de cette gigantesque bataille de 1560 jours, de pavoiser et d'illuminer comme bon nous semblera! Si nos drapeaux font mal au coeur à quelques-uns, parce qu'ils flottent par-dessus nos maisons, recevant la caresse de tous les vents, que ceux qui ne veulent pas les voir baissent la tête et passent outre. Mais nous, Français de coeur et d'idées, nous voulons faire voir que nos sentiments vont toujours vers la France, et nous faisons flotter bien haut l'emblème de notre chère France; et nous pourrons même chanter ce refrain: "Flotte petit drapeau, flotte, flotte bien haut, histoire de la France, symbole d'espérance, tu réunis en ta simplicité la famille, le sol, la liberté."

Nous ne voulons pas les traiter de la même façon qu'eux auraient fait s'ils avaient eu la victoire; nous ne voulons pas qu'ils soient nos esclaves, non: mais nous voulons leur faire sentir tout le poids de notre victoire, de la victoire des Alliés. Le temps a existé où nous disions: "Nous les aurons"; aujourd'hui nous pouvons dire: "Nous les avons", puisque notre admirable Foch les tient à ses pieds. Il tient courbés les barbares ennemis de la justice et de la liberté, ceux qui voulaient dominer le monde par la force et la terreur ont été vaincus par le droit et la justice. Le droit triomphe. Ceux qui devant les femmes, les enfants et les faibles se trouvaient forts ont trouvé leur maître.

En France, en Angleterre, aux Etats-Unis, etc... enfin dans tous les pays du monde civilisé, ils ont pavoisé et illuminé... Et alors, pourquoi nous *Frenchmen* n'avons-nous pas le droit de le faire? Dans tous les pays alliés, c'était jour de fête. L'angoisse qui étreignait le coeur des mères, à la pensée de leurs fils bravant sans cesse la mort, sur les champs de bataille, s'est changée en une vive espérance de revoir sous peu les chers absents revenir au pays, couverts de gloire et d'honneur... et la satisfaction du devoir accompli.

Chanteclair.

BENEDICTION DE CLOCHE A SAINTE-GENEVIEVE

Nous avons le plaisir d'annoncer que Sa Grandeur Mgr Arthur Béliveau viendra bénir la cloche de notre église, dimanche le 24 novembre.

Cette cérémonie, qui devait avoir lieu un mois plus tôt, a été remise pour la bonne raison que la cloche n'était pas arrivée.

Les personnes qui avaient été invitées comme parrains pour le 24 octobre dernier voudront bien nous honorer de leur présence, le 24 du courant.

La bénédiction aura lieu à 3 heures de l'après-midi.

LA LIBERATION DE BRUXELLES

La population secoue le joug allemand. — Officiers en fuite. — Résignation.

Gand, 15. — Bruxelles s'est soustraite elle-même au joug allemand. Les soldats allemands mêmes libèrent la population qui a tant souffert. Le drapeau rouge flotte aux quartiers généraux du Commandement allemand, et les officiers ont été désarmés.

Le général von Falkenhausen, le gouverneur-général allemand de Belgique, a résigné.

Fuite des officiers

Paris, 15. — Deux sous-officiers allemands ont atterri en aéroplane hier à Thorn, dans la province hollandaise de Limbourg, selon une dépêche reçue de Roermond, Hollande. Ils ont déclaré que la population de Bruxelles s'est révoltée contre les Allemands. Ils ajoutèrent que les officiers allemands qui n'ont pu partir de Bruxelles en aéroplane à cause de la mauvaise température, essayeront de fuir en automobile.

Plusieurs sont tués

Londres, 15. — Plus de cent officiers allemands importants ont été tués au cours des troubles à Bruxelles et des conseils de soldats ont été formés dans cette ville et à Anvers, d'après une dépêche d'Amsterdam à l' "Exchange Telegraph".

Dans l'attente

Gand, 15. — Il n'y a pas encore d'autorité organisée à Bruxelles, mais, avec calme et dignité la capitale belge attend l'armée libératrice.

Dimanche, trois délégués de la république de Hambourg sont arrivés à Bruxelles. Du haut d'un balcon, le commandant de la ville a adressé la parole à 3,000 hommes, tant soldats que civils.

"Trois millions d'Allemands ont été tués pendant la guerre, dit-il, cela est suffisant, c'est le temps de la paix."

Le général von Falkenberg, gouverneur-général allemand de la Belgique, a reçu des délégués et en même temps, les socialistes français et belges parlaient à la foule. Alors un matelot monta sur le balcon et y fixa une banderolle rouge au milieu des applaudissements.

Après une entrevue d'une heure avec les délégués, le général von Falkenhausen réapparut et annonça qu'il avait résigné et accepté les conditions des délégués. Ces conditions étaient: 1o la paix immédiate; 2o que des télégrammes soient envoyés au front pour avertir les soldats de retourner en Allemagne; 3o qu'aucun ordre ne soit donné sans l'assentiment du comité des soldats; 4o que toutes les unités, depuis les divisions jusqu'aux compagnies, étaient des représentants au comité des soldats.

"Faisons la paix"

Le gouverneur-général a demandé aux Allemands de partir paisiblement et de respecter la vie et la propriété des citoyens. Alors les officiers allemands commencèrent à enlever les insignes de leurs uniformes. Cependant quelques-uns étaient chagrins. Une lettre avait été reçue de von Hondenburg, qui était à Bingen-sur-le Rhin. Elle fut lue à la multitude. En voici le texte: *"Je suis tout à fait sympathique au mouvement régénérateur. Les soldats doivent obéir aux ordres du comité suprême des soldats. Faisons la paix."*

Alors quelques soldats entrèrent dans le parc qui avait été fermé au public depuis quatre ans. Ils brisèrent les plaques de marbre entourant le magnifique bassin qui s'y trouvait et firent voler leurs fusils en éclats. Ils se formèrent en procession; ils chantèrent la Marseillaise et paradèrent dans la ville, pavillon rouge en tête. Il n'y a eu qu'une fois effusion de sang à Bruxelles, lundi, alors qu'une patrouille envoyée par le comité des soldats pour maintenir l'ordre tira sur une foule en désordre. Douze civils furent tués et trente environ furent blessés. La foule s'était ri d'une décharge à blanc faite par les soldats.

Evacuation pacifique

Amsterdam, 15. — Le nouveau conseil des soldats à Bruxelles, dit le "Nieuwe Courant" de Roterdam, a lancé plusieurs proclamations ordonnant l'évacuation pacifique des troupes allemandes, demandant aux soldats de ne pas maltraiter leurs officiers et souhaitant une bienvenue cordiale à la population belge.

LES ALLEMANDS SE RETIRENT

Ils ont commencé à évacuer les territoires envahis. — Les troupes alliées vont remplacer les armées allemandes d'occupation.

Paris, 15. — Les troupes allemandes ont commencé l'évacuation de la France et de la Belgique mardi. Les armées alliées ont alors avancé, les troupes américaines se dirigent vers Metz et Strassbourg. Le maréchal Foch, commandant en chef des armées, fera son entrée solennelle dans les forteresses allemandes dimanche, en présence du Président Poincaré et du Premier Ministre Clémenceau. Le Maréchal se rendra dans les différentes villes, monté sur Cresus, son cheval d'attaque favori.

Il est probable que les départements des territoires réoccupés reprendront leurs anciens noms, Bas-Rhin, Préfecture de Strasbourg, Haut-Rhin, Préfecture de Colmar; et Moselle, Préfecture de Metz. Le gouvernement est aussi à considérer l'établissement d'arrangements administratifs provisoires.

L'occupation des rives gauches du Rhin et des têtes de pont ne sera entreprise que plus tard par les forces alliées.

Jour glorieux pour la Belgique

La libération de la Belgique promet d'être promptement accomplie. A l'occasion de la rentrée à Bruxelles des Souverains Belges, le gouvernement français a décidé de présenter à la Reine, le grand cordon de la Légion d'Honneur, et à l'Héritier Présomptif, la Croix de Chevalier et la Croix de Guerre. En conformité avec les arrangements faits entre le Maréchal Foch et les délégués allemands, une période de cinq jours a été accordée aux Allemands pour rendre tout l'armement matériel stipulé dans l'armistice.

Le Commandant français a demandé aux Allemands où les mines avaient été placées et a été informé que quelques-unes avaient été posées à Ostende et devaient éclater hier. Le Commandant allemand a été prié d'envoyer des officiers afin de localiser les mines.

Une journée additionnelle a été accordée, ce qui porte à quinze le nombre des jours accordés à l'ennemi pour l'évacuation de la Belgique, le Luxembourg, l'Alsace et la Lorraine.

Le Maréchal Foch a donné l'ordre aux Allemands d'envoyer des officiers au roi des Belges à Bruges, en vue de donner des informations au sujet des chemins de fer de l'Allemagne et du Luxembourg et de la navigation sur le Rhin.

Les Allemands ont envoyé un officier à Chimay aujourd'hui dans le but de conférer avec les officiers français à propos des armements qui doivent être rendus.

Les Français vont entrer à Strasbourg

Paris, 15. — L'armée française fera son entrée officielle à Strasbourg le 25 novembre, d'après une dépêche officielle. Les hauts personnages se rendront à cette ville huit jours plus tard pour la célébration de la reprise de l'Alsace-Lorraine par la France.

Les prisonniers français au nombre de 420,000 seront rapatriés bientôt. Ce nombre comprend ceux qui ont été internés dans les contrées neutres. Une délégation de l'état-major français a tenu une conférence avec les membres des quartiers généraux allemands à Spa dans le but de fixer les détails du rapatriement de ces hommes.

TORONTO FRANCOPHILE?

Toronto, 15. — La franconomanie s'empare de Toronto! Les chansons populaires qui sont sur toutes les lèvres ne vous parlent que de "Frenchy" et du "Parlez-vous français?" Le concert de Madame Galli-curci qui eut lieu hier soir au Massey Hall était composé en grande partie d'oeuvres françaises. Au Shea's, le plus grand théâtre de vaudeville de Toronto, nous remarquons au programme de cette semaine, Mademoiselle Nitta-jo, une gigolette parisienne, qui donne un répertoire choisi de chansonnettes françaises. Au Loew's, il y a également une artiste française, Mademoiselle Eléonore Simonnier, qui rend brillamment un certain nombre de chansons du "beau pays de France". Les divers orchestres symphoniques dans nos théâtres ne jouent que des sélections de Claude Debussy, César Franck, Bizet, Gounod, etc. Le Consevatoire Hambourg vient d'annoncer que la musique française remplacera dorénavant la musique allemande dans les concerts qui seront donnés au cours de l'hiver. C'est à n'y plus se reconnaître: Toronto se civilise!

LA CONFERENCE DE LA PAIX

Paris, 15. — Il est probable que la première assemblée de la conférence de la paix sera tenue après les élections anglaises et dans un temps qui permettra aux délégués américains et aux autres délégués d'assister. Une assemblée de la conférence inter-alliée, qui sera tenue bientôt, déterminera définitivement les détails sur ces questions.

Le premier ministre Lloyd George et le ministre des Affaires étrangères Balfour de la Grande-Bretagne; le premier ministre Orlando et le ministre des Affaires étrangères Sonnino; le premier ministre Venizelos de Grèce et le ministre des Affaires étrangères de Serbie sont ici en route pour la maison du colonel House, représentant spécial des Etats-Unis, et pour assister à la conférence de Versailles.

Après avoir ébauché le programme général, on considèrera probablement la question de la situation alimentaire en Allemagne et en Autriche.

Versailles ou Paris

Paris, 15. — Le sentiment général des gouvernements associés est que Versailles-Paris est l'endroit le plus convenable pour tenir une conférence de paix, et que si l'on en a décidé ainsi, c'est qu'on a reconnu le rôle important joué par la France dans la guerre.

A part ces questions, il s'en trouve d'autres relatives au télégraphe et aux facilités des communications entre les capitales et aux moyens d'existence comparés à ceux des petites villes de Hollande et de Suisse.

Les agents des différents pays des alliés cherchent à Paris de spacieuses maisons pour leur délégation. Le représentant américain quittera la petite résidence occupée maintenant par le colonel House et son état-major et ira s'installer dans une plus grande.

UNE OCCASION POUR LES CONSOMMATEURS

Les consommateurs en Canada ont maintenant une occasion de se rendre compte si les prix qu'ils paient pour les substances alimentaires sont justes et raisonnables, ou s'ils sont exploités par des soi-disant profiteurs de guerre. Tout ce qu'ils ont à faire dans chaque municipalité en Canada, est de demander à leur Conseil Municipal de nommer un Comité de Prix Justes et Raisonnables pour faire enquête sur les prix demandés par les marchands-détaillants et pour tirer des conclusions à savoir si les prix demandés sont justes et raisonnables. Ces Comités de Prix Justes et Raisonnables publieront alors leurs rapports sous la forme de listes.

De cette façon, les consommateurs pourront se rendre compte si on leur demande des prix déraisonnables et injustes. Il peut se faire que les prix que le Comité considèrent comme étant justes et raisonnables ne soient pas moins élevés que les prix qui sont actuellement demandés par les marchands-détaillants. Dans certains cas, ces prix pourraient être plus élevés. Mais ceci ne doit pas embarrasser le consommateur, du moment que d'après l'enquête, qui doit être impartiale de la part du comité des prix raisonnables, il pourra se rendre compte si ces prix sont également raisonnables pour le consommateur, de même que pour le marchand-détaillant en prenant toutefois en considération la situation de la guerre et les prix qui existaient avant la guerre.

Si les consommateurs désirent se rendre compte exactement de leur véritable position en ce qui concerne les prix qu'ils ont à payer pour les substances alimentaires, ils ont ici une excellente occasion de tirer la chose au clair, en prenant avantage de l'Arrêté-en-Conseil du Département du Travail au sujet de la nomination par les municipalités de Comités de Prix Justes et Raisonnables.

Dans certains endroits on prétend que les Comités des Prix Justes et Raisonnables ne résoudront pas le problème des vivres. Pourtant, il serait sage, avant de se prononcer ainsi de donner aux comités des Prix Justes et Raisonnables une occasion de démontrer ce qu'ils peuvent faire dans le sens de déterminer ce que constituent les prix justes et raisonnables. La mesure proposée semble bonne et il serait opportun d'en faire l'expérience. Un programme semblable est en usage aux Etats-Unis.

La portée de l'Arrêté-en-Conseil accordant l'autorité nécessaire aux Municipalités pour nommer des Comités de Prix Justes et Raisonnables, afin de faire enquête au sujet des prix que les consommateurs doivent payer, dépendra de la publicité que l'on donnera aux rapports des comités. Par ce moyen, l'opinion publique sera renseignée, et l'on peut compter sur l'opinion publique éclairée pour coopérer dans les efforts nationaux en vue d'augmenter la production des vivres, du moment que cette opinion publique aura la certitude qu'elle est justement renseignée. Donnez au moins à cette mesure l'occasion de prouver son efficacité.

---

sur les pavés, et le bruit semble retentir jusqu'au coeur de la pauvre femme. La petite chatte Miette, à ce moment, saute sur les genoux de Mme Bernard, et se peletonnant tout de suite, s'installe comme pour passer la nuit.

La tête haute, l'oreille aux aguets, la mère caresse la petite bête d'un geste machinal, sans même penser qu'elle est là.

Tout d'un coup, elle se dresse...

— Enfin...? Oui!... Cette fois, je suis sûre!...

La porte de l'escalier a retenti! un pas net, décidé, vient d'attaquer les premières marches. D'un bond, Mme Bernard est debout. "La voici sur le palier... Les pas se rapprochent comme par secousses... On doit monter plusieurs marches à la fois.

Déjà une tête et deux épaules émergent du noir de l'escalier.. La seconde solennelle pour ces pauvres gens est arrivée.

— Tout de même... c'est toi!...

— Oui!...

— Comme j'étais inquiète!...

— Je m'en doutais bien.... Mais je ne pouvais absolument pas revenir plus tôt... Pauvre maman!...

— Bonnes... Mauvaises nouvelles...?

— Merci!...

Et la femme joignit les mains en un geste ancestral qui n'était plus une prière.

— Entrons! dit le fils à voix basse... Il y a toujours du monde pour écouter au cinquième.

Dès que la porte est fermée, le jeune homme prend sa mère dans ses bras, très doucement, et la mettant bien en face de lui:

— Regarde-moi!.... Ai-je l'air heureux?...

— Oui, tes yeux brillent!... Tout semble exulter en toi... Mais ne me fais pas trop languir!

— Je suis nommé à Grez-sous-Forêt!... Tu rêvais d'arbres, de campagne, d'espace, de grands bois...? Tu vas être royalement servie!...

— Mais toi, mon pauvre grand...? Je ne voudrais pas que tu te sacrifies pour moi...?

— Je ne me sacrifie pas!... Moi aussi, j'aime la campagne. Rappelle-toi quand j'allais embrasser les petits veaux sur le mufle, dans les prés!... Surtout depuis un certain temps, j'ai l'impression que Paris doit terriblement user les ardents et les sincères qui vivent dans sa fièvre. Enfin, c'est fait!... Et si tu savais comme le Vénérable a été gentil pour moi!... C'est même à cause de lui que je suis si en retard!... Il m'a retenu et m'a fait entrer au café pour m'y offrir une consommation. Là, il m'a expliqué que j'avais, du premier coup, un poste qui allait me susciter une foule d'envieux, mais qu'il ne fallait même pas y prendre garde: "Ce n'est pas "bien", me disait-il en jetant trois morceaux de sucre dans ma tasse... C'est idéal, tout simplement!" Si tu l'avais vu, mon Vénérable; il paraissait plus content encore que moi... Songe!... Quand on veut gâter un officier, on l'envoie à Fontainebleau. Or, nous sommes à Fontainebleau,... Que dis-je!.... Bien mieux qu'à Fontainebleau; où l'existence, même modeste, entraîne à de grands frais. Nous aurons tous les avantages de la ville, et aucun de ses inconvénients... Et puis, la forêt superbe, historique, à quelques pas de nous... Une école toute neuve, un petit bonbon de logement!... Oh comme je connais une petite maman qui va être heureuse!...

— Et toi?...

— Moi aussi, puisque tu le seras!...

Il lui prit la tête entre ses deux mains, et l'embrassa pieusement, en un baiser silencieux, où il semblait savourer, comme une liqueur divine, la douceur de l'amour maternel.

— C'est un rêve d'homme qui se réalise... Je ne suis pas ambitieux, et je déteste le changement. Le tout pour moi était sans intriguer — ce qui me dégoûte, — d'aller dans un pays qui deviendrait "mon pays", où je m'installerais, sinon pour toujours, du moins pour très longtemps, et où je pourrais discuter les changements qu'on me proposerait dans la suite. Grez-sous-Forêt remplit toutes ces conditions-là. Tiens!... regarde comme c'est gentiment situé!

Il tira une petite carte de sa poche.

— ... Je l'ai achetée tout à l'heure.

La mère mit ses lunettes:

— Je ne sais pas bien lire sur ces affaires-là... Ce n'était pas de mon temps!

— Je vais te montrer... Voici Paris là en haut... Ici, plus bas, Fontainebleau.. Cette immense masse verte, c'est la forêt... la plus belle forêt de France!... On vient la voir de partout... Melun est là.. Montereau là... Grez-sous-Forêt: voilà!...

Olivier du bout d'un crayon indique un petit pointillé rouge:

— Ce n'est pas grand, mais tu sais, maman, les petits nids sont les meilleurs!

— Il y aura du lait et des oeufs?...

— Evidemment; surtout pour l'instituteur!... Partout, de grandes fermes, des paysans authentiques; et, avec ma bicyclette, je rayonne en une heure dans plusieurs milles!.. Le rêve, je te dis!... Oh! ma vieille maman, que je suis content!... Je vais enfin te tirer de là!... De ces maisons de misère et de cancans!... De ce puits sans air où tu t'anémies depuis la mort du père... Si seulement il était là, le père!... S'il nous voyait!... Ah! ce bonheur!... La fatalité l'a pris trop tôt!... Elle me prive de la joie de vous dire à tous deux! "Assez travaillé!... Venez à l'air libre, asseyez-vous devant votre porte, je suis là!..."

Il lui reprit les mains:

— ... Nous allons nous faire un bon petit "chez nous"!... Ce sera gentil comme tout!... Du feu de bois, cet hiver... Du feu qui sent bon!... A bas la houille!...

Puis, comme un enfant, il lança son chapeau en l'air.

— Mais tu sais, maman, les émotions creusent... Je meurs de faim!

— Tout est prêt... J'ai le pot-au-feu...

— Oh! je le sais bien!... Je l'ai senti dès la première marche de l'escalier!... Je me suis dit: "Ca, c'est le pot-au-feu de maman!..."

— Je ne le fais donc pas comme tout le monde..?

— Tu ne fais rien comme tout le monde!

Et il l'embrassa de nouveau.

Elle jeta en riant le bouillon sur les rondelles de flûte toutes préparées, et ils se mirent à table.

En dépliant sa serviette, Olivier revint sur un sujet qui paraissait lui tenir à coeur:

— Le Vénérable m'a présenté à l'Inspecteur avec un véritable enthousiasme. J'en étais presque gêné: "C'est un garçon d'avenir, disait-il...; il a les meilleures notes de toute l'école. Je suis sûr de son républicanisme. Il faut le mettre dans un poste de choix où l'on puisse le suivre."

— Alors, il t'aime vraiment bien?

— Il en a l'air... Et même il paraissait très renseigné. Ainsi, il sait que je ne suis pas baptisé, et il m'en a hautement félicité.

— A ce sujet, je ne pense pas du tout comme lui... Je te l'ai toujours dit.

— Non, ne regrette rien! Papa a eu raison. Ainsi, je suis neuf... tout d'une pièce!... Je ne suis pas tiraillé par d'anciennes suggestions. Baptisé?.. On m'aurait peut-être fait manger l'hostie à huit ou neuf ans, et je n'irais pas au progrès et à la vérité avec toute mon âme!.. J'aurais du remords, et, par conséquent de la haine... C'est bien mieux comme cela! Pour en revenir au Vénérable, il me fait envoyer à Grez parce que c'est la clé de Fontainebleau, foyer de réaction, nid de violent cléricalisme. Il y a là un tas de pieux navets qui intriguent tant qu'ils peuvent, et flirtent avec un nombre considérable d'officiers... On chasse à courre, on s'invite, on se reçoit... on se marie!... On fait des projets, et ils transpirent! Conclusion: il faut envoyer là un honnête homme à poigne, dont on sait absolument sûr!

— Alors, c'est toi!..?

— Oui!... La Loge a confiance en son néophyte, et elle a raison!... Je vais là-bas travailler à mon rêve. Avant un an, j'aurai retourné le village, et il sera une citadelle de la pensée libre et consciente!...

— Et on t'enlèvera pour la ville!...

— On ne me déplacera pas ainsi, sans me consulter, car je serai devenu "quelqu'un"... Tu ne le crois peut-être pas, mais moi, maintenant, je me sens fort!...

En disant ces paroles, le jeune homme rejetait les épaules en arrière, et ses yeux semblaient défier l'avenir. Puis pour couper court à une idée qui l'aurait emporté trop loin:

— Tout de même, si nous mangions!...

Mais il était dit que, ce soir-là, les préoccupations corporelles compteraient pour bien peu de chose, car, en humant le bouillon doré, le jeune instituteur jetait un regard sur l'humble mobilier.

— Il faudra les emporter tous, les pauvres vieux!... Le souvenir du père est sur ces meubles, et ils sont devenus sacrés!... Je m'en occuperai dès demain.

— Quand dois-tu rejoindre ton poste..?

— Dans une dizaine de jours.... En tous cas, toi, ne te fatigue pas!... Je veux que tu te réserves pour jouir longtemps de là-bas.

La mère eut un sourire:

— Ne pas se fatiguer, mon grand, tu en parles à ton aise!... Mais cela coûte cher de se faire aider.

— Il nous reste bien quelque chose..?

— Si peu!...

— Quand tu me dis cela, le coeur me saute dans la poitrine; je voudrais tant, pour toi, ne pas avoir à compter!...

(A suivre).

TOUS LES SOUS-MARINS SERONT REMIS AUX ALLIES

Des amendements aux termes d'armistice complètent l'affaiblissement de l'Allemagne. — Les Alliés fourniront des vivres aux populations allemandes.

Washington, 13.—Les amendements aux termes d'armistice faits par le maréchal Foch, après sa première assemblée avec les plénipotentiaires allemands, tels qu'annoncés par le département d'état, incluent la reddition aux Etats-Unis et aux Alliés de tous les sous-marins allemands au lieu des 160 spécifiés dans l'armistice, tel qu'il avait été rédigé d'abord.

Articles changés

Dix-huit articles préparés par le conseil suprême de guerre et lus par le président Wilson au congrès ont été changés. Le département d'état a reçu et rendu publics les articles amendés, en déclarant qu'il n'avait pas été informé de la manière dont ces changements avaient été faits. Apparemment la plupart d'entre eux ont été concédés en réponse aux appels des parlementaires allemands. Cette question des sous-marins rend les conditions de l'armistice encore plus sévères qu'ils n'étaient auparavant.

Un autre amendement spécifie que les pays situés sur la rive gauche du Rhin et évacués par les Allemands seront administrés par les troupes locales d'occupation au lieu de l'être par les autorités locales sous le contrôle des armées d'occupation. Au lieu de l'immédiate retraite des troupes allemandes de la Russie, comme il avait été stipulé d'abord, les conditions d'amendement spécifiant que cette retraite s'effectuera aussitôt que les Alliés, après avoir pris en considération la situation interne de ces territoires de la Russie, décideront que le temps en est venu.

Equipements militaires

On a diminué la quantité de certains équipements qui doivent être remis par les Allemands aux gouvernements associés. On remettra aux Alliés 25,000 mitrailleuses au lieu de 30,000 et 1,700 aéroplanes au lieu de 2,000.

Le nombre des wagons de chemins de fer qui devront être remis est augmenté, cependant, de 50,000 à 150,000. C'est contre la remise de ces wagons que Solf, secrétaire des affaires étrangères en Allemagne, a protesté, disant que la distribution des vivres en Allemagne à la population civile serait par là grandement entravée.

Des vivres aux Allemands

Un autre amendement pourvoit à ce que les Alliés et les Etats-Unis considèrent la question d'approvisionner l'Allemagne durant l'armistice dans la mesure qu'on jugera nécessaire.

Pour assurer l'exécution de cette clause de l'armistice d'après les meilleures conditions, on a admis le principe d'une commission d'armistice internationale permanente. Cette commission agira sous l'autorité de la force militaire alliée et les commandants en chef navals.

Un amendement relatif à la clause navale pourvoit à cé que tous les vaisseaux désignés pour être internés soient prêts à quitter les ports allemands dans les sept jours après la signature de l'armistice. Les instructions pour le trajet (soit aux ports neutres, soit à ceux des pays alliés, qui seront désignés), seront données par télégraphie sans fil.

Les traités

Les autres amendements incluent la renonciation au lieu de l'abandon des traités de Bucharest et de Brest-Litovsk et d'autres traités supplémentaires.

L'évacuation par les forces allemandes opérant dans l'est de l'Afrique, non pas dans un mois, mais dans une période qui sera fixée par les Alliés.

Les troupes allemandes sont forcées de se retirer immédiatement de l'Autriche-Hongrie ainsi que de la Roumanie et de la Turquie.

L'évacuation par l'ennemi des terres du Rhin (rives gauche et droite) sera ordonnée de manière qu'elle soit complétée dans les trente jours qui suivront la signature de l'armistice, au lieu de dix-neuf jours.

GUILLAUME EN HOLLANDE

Le gouvernement de la Haye lui donnera abri dans les mêmes conditions d'internement qu'aux autres officiers supérieurs allemands.

Londres, 13. — La Hollande permettra à Guillaume Hohenzollern de demeurer sur le sol hollandais aux mêmes conditions d'internement que les autres officiers supérieurs de l'armée allemande. Suivant une dépêche d'Amsterdam à l' "Exchange Telegraph Company", l'empereur déchu prendra le nom de comte Guillaume de Hohenzollern, et l'on s'attend à ce qu'il achète une propriété et séjourne en Hollande.

Au dire du Telegraaf d'Amsterdam, le voyageur n'a été autorisé qu'à prendre ses effets personnels, le reste ayant été confisqué comme c'est l'usage en cas d'internement. Selon de récentes dépêches, Guillaume a emporté un wagon d'archives avec lui, en Hollande.

Un château historique

Amsterdam, 13. — Le comte von Bentinck, qui a hébergé l'ex-empereur allemand dans son château, a déclaré, hier, au "Handelsblad" que ce n'est que lundi après-midi que le gouvernement hollandais l'a prié de fournir des appartements à Guillaume de Hohenzollern et à sa suite, le nombre des membres de la suite n'étant pas indiqué. Comme les membres de la suite sont environ 50, la plupart logent dans 2 hôtels du voisinage.

Le château d'Amerengen où vit l'empereur tombé, est une vieille construction splendide, et l'ornementation des appartements est luxueuse. Louis XIV de France y a passé une nuit, en 1872.

L'attitude de la Hollande

Londres, 13. — Le correspondant du "Mail" à Amsterdam, attribue l'attitude hésitante de la Hollande à l'égard de Guillaume de Hohenzollern à la vague de l'opinion publique en Hollande. A son dire, les soldats révolutionnaires allemands, à la frontière hollandaise, avaient reçu l'ordre catégorique d'empêcher le kaiser détrôné et sa famille de se réfugier en Hollande.

Tard, dans la nuit de samedi et un peu après 6 heures, dimanche matin, on percevait distinctement le bruit du canon en Allemagne. On mande qu'un combat a eu lieu entre les troupes révolutionnaires et royalistes et que toutes les deux se sont servies de l'artillerie.

Ceux qui ont suivi l'empereur

Amsterdam, 13. — Quelques vieux généraux allemands ont accompagné Guillaume de Hohenzollern, dans sa fuite en Hollande. A leur arrivée à la frontière, ils ont été arrêté par les gardes hollandaises qui ont envoyé chercher le général Onnen, chef du service de l'internement, et quelques autorités locales. Après avoir été présenté à l'empereur déchu, le général Onnen est monté dans l'auto qui a franchi la frontière et a filé. Des spectateurs ont hué Guillaume. L'un des généraux était en larmes, lorsque le groupe s'est éloigné.

Amsterdam, 13. — Guillaume de Hohenzollern est arrivé, lundi après-midi, au château d'Amerongen, maison de campagne du comte von Bertinck, à Maarn, dans la province d'Utrecht.

Un peu après 4 heures, un train spécial a stoppé à la petite gare près du château. Le comte von Bentinck attendait son hôte, en auto. Il pleuvait, lorsque l'empereur déchu, en uniforme gris de général, à poignets rouges, sans décoration ou médaille, est descendu du train, canne en main, et a été accueilli par le comte.

EST-IL MORT OU VIVANT?

Washington, 14. — Rien de positif quant au sort du Prince Héritier. Des dépêches de Hollande affirment qu'il a pu traverser en sûreté la frontière, tandis que d'autres dépêches affirment qu'il a été arrêté et tué par des soldats allemands.

Le lieu d'internement serait Arnhem

Amsterdam, 13. — Selon des dépêches reçues ici, d'Eysden, les officiers allemands et l'ex-empereur Guillaume seront internés à Arnhem. L'ex-empereur ne sera pas requis de donner sa parole, mais il sera tacitement compris qu'il est sous une obligation morale. Il jouira cependant d'une certaine liberté.

Le conseil des ouvriers et des soldats à Berlin annonce que l'ex-empereur et l'ex-impératrice sont arrivés en Hollande.

A travers les malédictions des victimes

Maastricht, Hollande, 13. — Au milieu des exécrations de plus de 2,000 Belges réfugiés, le train spécial de l'empereur allemand est parti d'ici, ce matin, en destination pour les frontières du nord. Une foule houleuse de spectateurs s'était rendue, mais le débarcadère était fortement gardé et Guillaume Hohenzollern ne se montra point. Sa destination est Amerongen, dit-on, à vingt milles à peu près d'Utrecht, où le comte Bentinck a un château familial dans le canton. Il est impossible de dire cependant, où il demeurera finalement, car afin d'éviter les curieux, il devra rester dans le train pour une couple de jours.

MEDAILLE AMERICAINE AU GENERAL FRANCAIS

Senlis, 14. — Le général Pershing, commandant des forces américaines en France, a conféré au maréchal Foch, commandant des armées alliées, la médaille de "service distingué" américaine.

La présentation de cette médaille fut faite au nom du président Wilson à la villa où Foch avait établi ses quartiers généraux.

Une garde d'honneur était postée aux quartiers généraux et les fanfares jouèrent des airs nationaux quand le maréchal Foch et le général Pershing se placèrent à quelques pas des gardes.

Le général Pershing s'adressa au maréchal Foch en ces termes: "Le Congrès des Etats-Unis a fait faire cette médaille pour qu'elle soit conférée à ceux qui ont rendu des services distingués à leur pays. Le président Wilson m'a chargé de vous présenter la première de ces médailles au nom du gouvernement des Etats-Unis et de l'armée américaine comme l'expression de leur admiration et de leur confiance. C'est une marque de gratitude de la part du peuple américain, qui reconnaît vos exploits et les services inappréciables que vous avez rendus à notre armée. Je suis très heureux d'avoir l'honneur de vous présenter cette médaille."

Eloquente réponse du vainqueur

Le maréchal Foch répondit: "Je porterai cette médaille avec plaisir et fierté. Aux jours de triomphe aussi bien qu'aux jours sombres et aux heures critiques, je n'oublierai jamais que, en mars dernier, à un moment des plus critiques, le général Pershing a mis à ma disposition, et cela sans restriction, toutes les ressources de l'armée américaine. Le succès remporté par les durs combats des Américains est la conséquence de l'excellent commandement et de l'admirable organisation de l'état-major-général américain aussi bien que du désir des troupes américaines de gagner la guerre. Le nom de la "Mense" peut être inscrit avec fierté sur le drapeau américain."

Le maréchal Foch présenta ensuite à Mlle Ducane, une femme anglaise, la croix de guerre française pour l'oeuvre héroïque qu'elle a accomplie aux hôpitaux près du front.

LA PUNITION DU CRIME

Ceux qui sont responsables de la guerre seront punis. — Les Allemands eux-mêmes le demandent.

Paris, 13. — Plusieurs membres de la chambre des députés ont aujourd'hui soumis une résolution demandant au gouvernement de s'entendre avec tous les autres gouvernements alliés en vue de faire le procès des anciens chefs d'Etat qui sont responsables de la guerre européenne. La résolution propose l'extradition de ces chefs, peu importe le pays où ils iront chercher refuge.

Le promoteur de la guerre sous-marine

Amsterdam, 13. — Les démocrates socialistes indépendants dans le nouveau gouvernement allemond ont demandé l'arrestation de l'amiral von Tirpitz, ex-ministre de la marine, promoteur de la guerre sous-marine; du major-général Keim, président de la ligue de l'armée allemande; du Dr Wolfgang Kapp, président du parti du Fatherland; de l'amiral von Holtzendorff, autrefois chef de l'état-major-général naval.

Ils ont aussi demandé l'arrestation de plusieurs autres officiers et l'établissement d'un tribunal pour faire le procès de ceux qui les premiers ont été responsables de la continuation de la guerre et ont empêché la paix de se faire. Cette nouvelle est rapportée dans une dépêche de Berlin au "Telegraaf".

Fuite des coupables en Turquie

Paris, 14. — Les Turcs qui résident en Suisse ont reçu la nouvelle que Talaat Pasha, ex-grand Vizier et ministre des finances; Enver Pasha, ancien ministre de la guerre, et Djemal Pasha, ex-ministre de la marine, se sont enfuis de Constantinople.

Ils sont accusés de détournement de fonds et autres crimes, d'après les dépêches reçues ici.

L'EX-KAISER FUT OBLIGE D'ATTENDRE

Amsterdam, 14. — La "Nieuwe Rotterdam Courant" publie le compte-rendu suivant de la récente entrée de l'ex-kaiser en Hollande.

A environ six heures, dimanche matin, neuf automobiles portant des officiers armés arrivèrent à la frontière hollandaise, près d'Eysden. Une sentinelle hollandaise, qui avait ordre de refuser passage aux gens armés, refusa de les laisser passer. Elle dit à ces gens qu'il devaient attendre que le bureau des douanes s'ouvrît. Un officier de douanes qui se promenait dit que le bureau s'ouvrirait à sept heures.

"Der Kaiser" laisse froid

Un membre du groupe s'avança en disant que c'était le kaiser allemand. Cette nouvelle n'eut pas d'effet sur la sentinelle hollandaise, qui répondit qu'il ne laisserait pas passer le Kaiser s'il n'en recevait pas l'ordre de son commandant.

L'officier de douanes déclara au groupe en question qu'il devait attendre jusqu'à 7 heures et que le bureau des douanes n'ouvrirait pas une minute avant ce temps.

Et ainsi le groupe dut attendre. Quelques-uns frappaient des talons, l'ex-kaiser passait son temps à parler aux paysans. Ce ne fut qu'à 7 heures que Guillaume et sa suite purent entrer d'après toutes les formalités.

L'ex-Kaiser, qui, depuis près d'un mois était en Belgique, a dormi chaque nuit, durant ces deux dernières semaines, dans son train impérial. Le train était apparemment pourvu d'appareils de télégraphie sans fil.

En simple mortel

Amsterdam, 13. — William Hohenzollern, qui, comme empereur allemand n'a jamais aimé à être retardé, a été forcé dimanche dernier d'attendre dans un wagon de chemin de fer à une petite station jusqu'à ce que l'ordre vint de La Haye, lui permettant de continuer son chemin et lui indiquant la direction qu'il devait prendre. L'ex-empereur, dit-on, a trouvé sa condition très dure. Cependant quelques-uns de ses compagnons paraissaient plus impressionnés que Guillaume lui-même.

LA SECURITE DE L'EUROPE

Elle est grandement menacée par le bolshevikisme et la hideuse famine. — Des secours.

Londres, 16. — Les problèmes concernant la politique et l'approvisionnement de la Russie et des pouvoirs centraux seront sur le premier plan après le désarmement immédiat de la flotte allemande, les vaisseaux de guerre détenus par les Allemands et ceux qui sont sous le pouvoir du gouvernement de l'Ukraine dans la mer Noire aussi bien que ceux qui sont en possession des Bolsheviks dans le Golfe Finlandais et qui doivent aussi être placés comme hors de service.

Sans liberté de mouvements dans la Mer Noire et la Mer Baltique, les pouvoirs de l'Entente et des Etats-Unis auront de grandes difficultés à aider économiquement l'Europe Centrale aussi bien que les pays Scandinaves. Conséquemment, l'attitude de l'armée allemande à l'égard de l'armistice est surveillée attentivement par les personnages officiels de l'Entente, qui sont anxieux de préserver l'Europe de la famine et de rétablir les conditions économiques et sociales chez des millions de personnes qui souffrent.

Une action rapide est nécessaire si on veut soulager les populations voisines de la mer Baltique puisque plusieurs de ses ports seront en glace avant deux mois et que la situation des chemins de fer fort congestionnée et parfois rompue, rend les secours par voies de terre très incertains.

Les Etats-Unis et les pouvoirs de l'Entente ont montré, des dispositions à traiter avec les Bolsheviks. Tant que la Russie demeurera au pouvoir des Soviets, cependant, il semble y avoir peu d'espoir de nourrir Moscou, Pétrograd et les autres grandes villes.

Le Bolshevikisme

Si le mouvement bolshevik, qui a été entrepris contre la Finlande, vient à réussir, la Finlande serait temporairement dans l'impossibilité d'être secourue. Les conditions des vivres sont meilleures dans l'Ukraine et dans les Caucases où il y a beaucoup de grain d'amassé, que les paysans vendront probablement si on leur offre en quantité raisonnable des objets manufacturés ou de l'argent. Si le gouvernement Skopopadsk survit au choc de la paix et que les troupes allemandes qui occupent présentement l'Ukraine ne se joignent pas aux Bolshévistes russes, l'Ukraine pourra retourner à des conditions normales dès que la Mer Noire sera ouverte. On pense qu'elle a assez de grain emmagasiné pour son besoin personnel.

La Géorgie et l'Arménie pourront être approvisionnées avec assez de facilité quand les Alliés pourront naviguer sur la Mer Noire. Les chemins de fer n'ont pas été sérieusement endommagés en ces pays. On dit que l'Allemagne a 250,000 soldats en Ukraine et dans les provinces russes de la Baltique, et 50,000 en Finlande. Selon les termes de l'armistice ces troupes y demeureront jusqu'à ce que l'Entente demande leur retirement. L'approvisionnement de ces troupes est d'une extrême importance si on veut les empêcher de se licencier et faire alliance avec les Bolshévistes russes.

LA CRAINTE DE L'EPIDEMIE

Les experts en santé publique s'accordent à reconnaître que la plus redoutable de toutes les épidémies est celle de la peur. A l'heure même la peur fait plus de victimes que l'influenza. La crainte a une déprimante action sur la digestion et la circulation du sang. Mais si vous prenez l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner, ce remède de confiance vous donnera une sensation de bien-être et de force qui vous rendra presque invulnérable aux assauts de l'épidémie. Il nettoie parfaitement les intestins, aide à digérer et tonifie tout l'organisme. Prix: $1.50. Chez les pharmaciens seulement. Décembre est le mois de la pneumonie. Soyez prêts à combattre la toux et les rhumes, et ayez toujours dans votre armoire à remède le Sédatif contre la Toux de Triner, 70 sous. Joseph Triner, chimiste-fabricant, 1333—1343 S. Ashland Ave, Chicago, Ill.

Autour de la Ferme

L'APPRECIATION DES POULES PONDEUSES

Dans le numéro de septembre de la *Gazette agricole*, M. W.-R. Graham, professeur d'aviculture au Collège de Guelph, expose le système d'appréciation des poules pondeuses, adopté à la convention d'été de l'Association américaine des instructeurs et des investigateurs:

Pour être bonne pondeuse, une poule doit nécessairement avoir un corps sain. La vigueur et la santé sont les premiers signes qui indiquent l'aptitude à la ponte. Elles sont révélées par l'oeil qui est clair et brillant, par le corps qui est bien posé, par une disposition relativement active et par une bonne circulation.

En outre, la poule ne doit pas avoir de défauts physiques, bec crochu ou long, ongles trop longs, paupières retombantes, au point de cacher presque la vue, pattes écailleuses ou tout ce qui peut empêcher l'animal de voir et de se procurer une abondante nourriture.

Perte de graisse résultant de la ponte

Changements de couleurs ou de pigmentation. Une poule pondeuse emploie le surplus de gras qu'elle a dans le corps et surtout le gras de la peau. Dans les races à peau jaune, on s'aperçoit facilement de cette perte de graisse par la disparition de la couleur jaune. Les différentes parties du corps deviennent blanches suivant la quantité de graisse qui était emmagasinée dans le corps et la rapidité de la circulation du sang, à travers cette partie. Les changements se produisent dans l'ordre suivant: *L'anus* change très rapidement, de sorte qu'un anus blanc ou rose sur une poule à peau jaune signifie généralement que la poule pond, tandis qu'un anus jaune signifie que la poule ne pond pas. Il faut tenir compte du fait que tous les changements de couleur jaune dépendent de la nourriture, de la rudesse de la peau, de la taille de l'oiseau. Un oiseau de forte taille qui reçoit beaucoup de verdure blanchit beaucoup moins rapidement qu'un oiseau pâle et jaune. Le *tour des yeux*, c'est-à-dire le bord intérieur des paupières ne blanchit pas tout à fait aussi vite que l'anus. Les *lobes des oreilles* chez les Leghorn et les Ancoras blanchissent un peu plus lentement que le tour des yeux, de sorte qu'un lobe blanchi signifie une production un peu plus longue ou un peu plus forte qu'un anus ou une paupière blanchis. La couleur disparaît *du bec* à partir de la base et s'efface graduellement, jusqu'à ce qu'elle finisse par quitter la partie antérieure du bec supérieur. Le bec inférieur blanchit plus vite que le bec supérieur, mais on peut s'en servir comme indication, lorsque le bec supérieur est obscurci par de la corne ou une couleur noire. Sur les poules à peau jaune de couleur ordinaire, un bec blanchi signifie une forte production pendant les quatre ou six semaines précédentes.

Les *tarses* sont plus lents à blanchir; ils indiquent donc une période de production beaucoup plus longue que les autres parties. Le jaune disparaît des écailles d'abord sur le devant des tarses et finalement des écailles à l'arrière. Les écailles sur le talon du tarse sont les dernières à blanchir et peuvent généralement être employés comme indices de la densité naturelle de la couleur jaune de l'oiseau. Un tarse blanchi indique généralement une production assez forte pendant au moins 15 à 20 semaines.

La couleur jaune revient à l'anus, autour des yeux, aux lobes des oreilles, au bec et aux tarses de la même façon qu'elle avait disparu. On peut s'apercevoir que la poule a eu un repos, lorsque le bout du bec est blanchi et que la base est jaune.

Changements du corps dus à la ponte

Une poule pondeuse a un gros *cloaque* humide accusant un état dilaté et relâché, par rapport à l'orifice dur et rétréci d'une poule non pondeuse.

Tout l'abdomen (ventre) est dilaté, de sorte que les arches pelviques sont écartées et que le bréchet est refoulé vers le bas, loin des arches pelviques, afin de donner une forte capacité. La dimension de l'abdomen est d'autant plus grande que la poule doit pondre plus d'oeufs la semaine suivante. La dimension réelle de l'abdomen est réellement influencée par la grosseur des oeufs et par la taille de l'oiseau. La forte production se voit par la qualité de la peau et par l'épaisseur et la raidure des arches pelviques. La graisse sort de la peau et du corps avec la production, de sorte que les poules les plus productrices ont une peau douce et veloutée qui ne repose pas sur des couches de gras dur. L'abdomen en particulier est mou et pliable. Les os du sternum sont très saillants et sont généralement courbés en dehors. Plus les arbres pelviques sont épaisses et émoussées, plus il y a de gras dur dans l'abdomen, moins la production est forte ou plus la période qui s'est écoulée depuis la production est longue.

Une des indications les plus délicates, mais cependant l'une des plus précieuses pour déterminer la bonne pondeuse, est la *finesse de la tête* et la *densité de la sécheresse du plumage*. La tête d'une bonne pondeuse est fine. Les barbillons et les lobes de l'oreille sont serrés contre le bec et ne sont ni détachés ni retombants. La face est sèche. L'oeil est plein, rond, saillant, surtout lorsqu'on le voit du devant. La bonne pondeuse est plus maigre, c'est-à-dire que les plumes sont serrées au corps, et après une forte production, le plumage est usé, sec, au lieu d'être relativement lisse et lustré par l'huile qui le recouvre.

Changements dans les caractères sexuels secondaires

La *crête*, les *barbillons* et les *lobes de l'oreille* grossissent ou se contractent suivant l'ovaire. Si ces organes sont gros, pleins et lisses, ou durs et cireux, c'est que l'oiseau pond beaucoup. Si la crête est molle, c'est que l'oiseau ne pond pas beaucoup, et lorsque la crête est sèche, surtout au moment de la mue, c'est qu'il ne pond pas du tout. Si la crête est chaude, c'est un indice que l'oiseau va se remettre à pondre.

Tempérament et action

Une bonne pondeuse est plus active et plus nerveuse et cependant plus facile à conduire qu'une mauvaise pondeuse. Une bonne pondeuse se montre plus amicale tout en étant plus difficile à saisir qu'une mauvaise pondeuse. Une mauvaise pondeuse est timide et se tient en dehors de la bande et crie lorsqu'on l'attrape.

UNE RECOMPENSE AUX ALGERIENS

Paris, 13. — La chambre des députés a adopté une loi qui accroît les droits politiques des Musulmans et des Algériens. Durant la discussion on a fait ressortir les mérites de ces peuples dans la guerre. En 70, les Algériens refusèrent de capituler à la défaite de Sédan.

Ils ont maintenant tous les droits des citoyens s'ils sont âgés de 25 ans, monogames ou célibataires, et s'ils n'ont jamais été condamnés pour des crimes politiques. Ceux qui savent lire et écrire, et ont fait du service militaire, pourront devenir citoyens après deux ans de résidence permanente.

CE QUE VEUT LA BELGIQUE

Washington, 13. — La légation belge, dans un communiqué officiel publié hier, déclare que la Belgique ne se soumettra plus à un status de "neutralité garantie" comme avant la guerre. Elle aspire à une "indépendance complète; aux droits qui régissent tous les peuples libres."

"Un retour au status de 1839, ajoute le communiqué, ne détruirait pas la menace d'une nouvelle invasion allemande, créerait une situation intolérable et serait cause de multiples difficultés. La note du 24 décembre 1917, adressée au Pape en réponse à son message, expose clairement une des conditions d'une paix juste pour ce qui concerne la Belgique. Cette clause fait allusion à l'indépendance politique, militaire et économique de la Belgique sans conditions, ni restrictions."

"Ces termes sont assez explicites. Le gouvernement belge est opposé au rétablissement d'une neutralité obligatoire et permanente qui enchaînerait sa liberté d'action, sans pour cela assurer la paix au pays. La Belgique aspire à sa complète indépendance, aux droits communs qui régissent toutes les nations libres.

"Cette action la délivrera de tout contrôle étranger et lui donnera le droit de prendre les dispositions qu'elle voudra pour organiser sa défense d'après les moyens qui lui sembleront les plus efficaces pour ses propres intérêts et ses relations économiques.

"La Belgique doit avoir le droit de fixer sa propre destinée; elle doit avoir le droit d'adopter la politique qu'elle voudra et demeurer en dehors des grands conflits internationaux, ce qui lui permettra, si un jour un autre danger la menace, de déjouer les combinaisons hostiles faites contre elle.

"L'avenir du pays dépendra de la sagesse et du bon vouloir de la nation, ainsi que de toutes les grandes puissances qui feront de la Belgique un pays libre et fort. Quel poids et quelle garantie aurait un autre arrangement avec l'Allemagne qui a si brutalement déchiré les chiffons de papiers en 1914? Un tel arrangement serait simplement dérisoire.

"De plus, les événements qui se sont déroulés depuis 1914 rendent impossibles le retour au *statu quo* de 1839. Ce serait une menace continuellement suspendue sur la vie de la nation."

LE RETOUR A LA VIE CIVILE

Ottawa, 13. — Vu les nombreuses demandes reçues au sujet de la démobilisation des troupes canadiennes, le ministre de la milice et de la défense annonce ce qui suit:

"Les plans de la démobilisation ont fait le sujet d'importantes études depuis plusieurs mois, et des conclusions définitives ont été prises. En attendant, la discussion de ce sujet est prématurée, vu que le pays est encore en guerre et que les troupes canadiennes avancent en ce moment sur le territoire de l'ennemi. La démobilisation des troupes, tant au Canada qu'outre-mer, ne peut être entreprise avant que des informations spécifiques autorisant une telle action aient été reçues du ministre d'outre-mer."

D'un autre côté, on peut être certain que la politique générale de démobilisation des troupes canadiennes, au Canada et outre-mer, a été décidée, mais que certains détails sont encore sous considération.

M. Arthur Sullivan, avocat de Winnipeg, a été nommé secrétaire de la démobilisation, ayant été au courant de ce qui s'est fait en Angleterre, à ce sujet, depuis quelque temps.

En Grande-Bretagne, on a organisé un système d'index. Les noms de chaque soldat, avec leur occupation d'avant-guerre, sont inscrits. A la cessation des hostilités, on fera la démobilisation selon le besoin d'une classe particulière de travail, en considérant la durée du service, les conditions domestiques, etc.

Une méthode semblable sera suivie en Canada. Les hommes mariés, les premiers enrôlés et les vétérans seront les premiers placés. La première place sera aussi donnée aux fermiers, aux mineurs, aux hommes de chemins de fer et autres dont on aura le plus besoin.

Même après la cessation définitive des hostilités une armée de travailleurs trouvera de l'emploi dans les pays conquis, pour quelque temps. On croit que plusieurs Canadiens offriront volontairement leur travail, et que d'autres continueront à parcourir d'autres pays.

A peu près 300,000 hommes reviendront cependant dans la vie civile.

La loi du service militaire est suspendue, en ce qui concerne le conseil du service militaire. Il n'y aura plus d'appels militaires. Ceux qui sont maintenant enrôlés et qui sont encore au Canada seront démobilisés, de même que leurs frères d'armes d'outre-mer.

M. J.-D. Reid, ministre des chemins de fer, et le général Mewburn, ministre de la milice, ont discuté hier avec les présidents des trois grandes compagnies de chemins de fer du pays, le problème du transport des soldats. Un comité des principaux employés du Nord-Canadien, du Pacifique Canadien et du Grand Tronc sera organisé sous peu, étudiera la question sous toutes ses faces et avisera aux meilleurs moyens à prendre. Une des principales questions à régler immédiatement est le transport aux pays des 35,000 femmes et enfants actuellement en Angleterre et qui veulent revenir ici. Ces personnes seront les premières à nous revenir, et les compagnies sont à prendre les dispositions pour commencer immédiatement leur rapatriement.

Il a ensuite été question des ouvriers en munitions, qui n'auront plus d'ouvrage dans quelques jours et seront mis sur le pavé, au commencement de l'hiver. Il s'agit de trouver du travail pour ces milliers d'ouvriers. Une partie, dit-on, seront employées dans les mêmes usines et travailleront à faire du matériel de chemins de fer, dont le pays a grandement besoin à l'heure actuelle.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

MARDI SOIR, 19 NOVEMBRE

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.24½
No 2 Nord déchargé	2.21½
No 3 Nord déchargé	2.17½
No 4 Nord déchargé	2.11½
No 5 Nord déchargé	1.99½
No 6 Nord déchargé	1.90½
Fourrage, déchargé	1.89
Rejeté No 1	2.14½
Rejeté No 2	2.11½
Rejeté No 3	2.06½
"Smutty" No 1	2.15½
"Smutty" No 2	2.12½
"Smutty" No 3	2.08½
AVOINE	
2 C. W., déchargé	$ .85⅝
No 3 C. W.	.83⅜
Fourrage, Extra No 1	.84⅛
Fourrage 1	.81⅝
Fourrage 2	.78⅜
ORGE	
No 3 C. W.	$1.10¾
No 4 C. W.	1.05½
Fourrage	.93½
Rejeté	.91
LIN	
No 1 C. W., déchargé	3.37
No 2 C. W.	$8.76
No 3 C. W.	3.37
SEIGLE	
C. W.	$1.60

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers."—	
Excellent	$11.50 à $12.50
Bons	$10.00 à $11.50
"Feeders".—	
De choix	$7.50 à $8.00
Bons	$5.50 à $6.00
"Bulls".—	
Excellents	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
"Oxen".—	
Excellents	$8.00 à $8.50
Bons	$6.25 à $6.75
Ordinaires	$4.00 à $5.00
Vaches.—	
Excellentes	$7.50 à $8.00
Bonnes	$6.00 à $7.00
"Canners"	$4.00 à $4.50
Laitières et "Springers". Prix	$65.00 à $110.00
Taures.—	
Excellentes	$8.00 à $8.50
De choix. 'Stockers'	$6.00 à $7.00
Bonnes	$5.50 à $6.00
Cochons.—	
Choix	$17.50
Lourds	$12.00 à $13.00
Truies	$11.00 à $12.00
"Stags"	$7.00 à $9.00
Moutons.—	
Agneaux	$13.00 à $14.50
Moutons	$12.00 à $12.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais	$ .39
Beurre.—	
Crêmerie	$ .42
De ferme	.33
Viandes.—	
Boeuf	$ .24
Veau	.22
Mouton	.27
Porc	.27
Bacon, Flanc	.42
Patates—	
Le boisseau	$ .75 à $ .80
Volailles—	
Poulet	$ .35
Poule	.28½
Canards	.25
Oies	.25
Gruau—	
Sac de 80 livres	$4.50

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.

Five Roses. Sac de 98 livres	$5.42½
Five Roses. 2 sacs de 49 livres	5.48
Five Roses. 4 sacs de 24 livres	5.58
Purity. Sac de 98 livres	5.42½
Purity. 2 sacs de 49 livres	5.48
Purity. 4 sacs de 24 livres	5.58
Royal Household. Sac de 98 liv.	5.42½
Royal Household. 2 de 49 liv.	5.48
Royal Household. 4 de 24 liv.	5.58

Alimentation—

(Prix des meuneries)

Avoine. La tonne	$58.00
Seigle. Le sac	$5.50

	Son	Gru
Winnipeg	$30.80	$35.80
Portage	$30.80	$35.80
Brandon	$30.00	$35.00

Ces prix sont ceux du gru et du son en sac. Libre, c'est $6.00 de moins la tonne.

Sucre—

Granulé. Extra	$9.50 à $10.15

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boite de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boite de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Foin—

"Timothy" No 1	$26.00
"Timothy" No 2	$25.00
"Red Top" No 1	$24.00
"Red Top" No 2	$23.00
Upland No 2	$22.00
Midland No 2	$20.00
Paille	$ 8.00

En Province

SAINTE-GENEVIEVE

Le dicton "Mieux vaut tard que jamais" semble trouver une fois de plus son application pour demander excuse à tous les lecteurs de la *Liberté* qui, à n'en pas douter, s'attendaient à lire des nouvelles de Sainte-Geneviève, touchant les fêtes particulières qui ont eu lieu dernièrement. La première de ces fêtes a été un bazar dans lequel un prodigieux succès a été obtenu; à preuve le montant de deux mille cinq cents trois piastres, résultat net, dépenses payées.

La salle du bazar était magnifiquement décorée de drapeaux, de guirlandes, de sapins entrelacés de roses, le tout formant un aspect charmant. Dessus de longues tables s'étalaient de beaux objets qui, grâce au savoir-faire des personnes chargées de présider à l'enchère de ces marchandises disparurent rapidement.

Le dernier soir du bazar eut lieu une soirée de paniers; ceux-ci étant de véritables petits chefs-d'oeuvre, méritent une mention spéciale. Aussi plus d'un se montra d'une générosité folle.

Les paroissiens de Sainte-Geneviève ont été généreux, non seulement eux, mais aussi les personnes des paroisses environnantes; aussi nous fait-il plaisir de leur témoigner notre reconnaissance pour leur sympathie et leur enthousiasme.

Merci donc à tous ceux qui nous ont secondé de leur travail et de leur argent.

Une autre fête, d'un caractère tout différent, eut lieu quelques jours après notre bazar: nous voulons dire la bénédiction de notre nouvelle église par Sa Grandeur Mgr Béliveau. Comme il a déjà été fait mention de cette fête sur les *Cloches* de Saint-Boniface et sur le dernier numéro même de la *Liberté*, nous croyons que pour éviter des répétitions et ne pas abuser de la patience des lecteurs, il leur serait plutôt agréable de prendre connaissance de l'adresse lue à Monseigneur en cette circonstance.

Adresse

A Monseigneur Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Nous avons tout d'abord à vous souhaiter notre cordiale bienvenue et à vous témoigner nos sentiments de reconnaissance pour la démarche fatigante que vous impose cette première visite officielle pour la bénédiction de notre église. Il serait trop long de faire l'historique de Sainte-Geneviève, que vous connaissez d'ailleurs, comme nous le prouve l'intérêt que vous nous avez toujours porté; je me contenterai donc, pour être bref, de dire seulement que notre mission a 15 ans d'existence.

Elle commença très modestement et très péniblement: les premiers colons, un petit groupe de Canadiens et de Français en mémoire desquels Mgr Langevin, votre illustre prédécesseur, donna à notre mission le beau nom qu'elle porte aujourd'hui, le nom de sainte Geneviève, patronne de Paris; ce petit groupe, dis-je, a eu de grands sacrifices à faire pendant les sept premières années pour l'hospitalité et le transport des missionnaires; ils ont dû braver l'intempérie des saisons et se contenter de chemins impraticables, véritables fondrières où ils s'embourbaient souvent. Mais malgré tout, d'année en année, notre humble mission se développa jusqu'au point d'épanouissement où nous la voyons aujourd'hui. Notre petit village est enfin établi; on y voit groupés autour de notre jolie église: notre presbytère, notre école Dugas, notre bureau de poste, nos deux magasins et notre fromagerie qui compte pour une des plus importantes de la province.

Monseigneur, il me ferait aussi plaisir de vous parler de tous les bienfaiteurs de notre église, mais l'énumération en serait trop longue. Il y en a cependant quelques-uns qui ont trop de droit à notre reconnaissance pour passer outre sans les mentionner. D'abord vous spécialement, Monseigneur, pour votre bienveillance et votre généreuse contribution pécuniaire; M. le curé Beaudry, qui depuis 10 ans, par son coeur, son zèle et son dévouement, a fait un bien immense au milieu de nous. M. l'abbé Decelles mérite aussi toutes nos félicitations pour son activité et son énergie dans l'organisation de notre bazar, dans lequel nous avons tous ensemble obtenu un si prodigieux succès, au prix de sacrifices que Dieu seul connait parfaitement.

Aussi, Monseigneur, dans cette belle fête de paroisse sommes-nous fiers et heureux au point que je me sens impuissant à vous exprimer tous les sentiments de nos coeurs; d'ailleurs le vôtre est assez grand, assez noble pour les comprendre et les deviner. Puis nous sommes convaincus que pour vous aussi, cette fête sera une journée de *douce souvenance* et parfaitement gréable.

En terminant, nous désirons encore une faveur de Votre Grandeur, celle de vouloir bien, pour couronner notre oeuvre, l'arroser de votre paternelle bénédiction, que nous vous demandons à genoux pour que votre petite nouvelle paroisse de Sainte-Geneviève, dotée par vous d'un bon prêtre sous la direction duquel nous voulons vivre en parfaite harmonie, pour que cette petite paroisse, dis-je, continue à grandir, à s'embellir encore et à s'enoblir toujours de plus en plus, en amassant un riche capital spirituel qui nous fera d'abord honneur en cette vie, et qui nous servira à acheter une place dans la céleste demeure pour l'éternité.

Vos enfants soumis, dévoués et affectueux,

Les paroissiens de Sainte-Geneviève.
Par Auguste Legal.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Vous allez trouver que j'ai une drôle d'idée, les amis. Il me vient un grand désir de causer avec vous. Vous avez peu d'occasions d'avoir de la visite, vu que toutes les portes sont fermées; je viens donc vous distraire pour une petite minute. Peu importe quel est mon nom; le principal pour vous, c'est d'avoir un visiteur d'un instant. Du reste, je puis vous dire que j'ai presque rêvé que j'étais l'arrière-petit-neveu de l'arrière petit cousin du grand'père de Ladébauche; ce qui fait que le microbe de parleur a pu de père en neveu arriver jusqu'à moi, en perdant de son feu, vous le pensez bien. Comme vous voyez, ce n'est pas le sang pur de Ladébauche qui coule dans mes veines. Mais, n'importe, je vous dis: Bonjour... Oui, bonjour à travers les vitres, vu que depuis pas longtemps, on se regarde et on se parle à travers les châssis, un peu comme si on allait voir une ménagerie. La "flu" menace d'entrer ou de sortir, ce qui revient au même, (sauf votre logique), alors on a décrété de se parler de loin: chose que je ne veux pas blâmer trop haut. Le microbe de la "flu" est tellement finaud, qu'il faut se tenir sur ses gardes.

Ce que je viens vous dire, les amis, ce n'est pas un sermon; jamais je ne saurai en faire; à peine ai-je la patience d'en écouter un très court; mais je veux vous dire que la grippe n'est pas mauvaise cette année et qu'il ne faut pas la redouter; elle est timide, quoi qu'on dise. Naturellement, elle n'aurait pas été satisfaite de passer près de notre paroisse sans y faire une petite excursion, histoire de la visiter et de faire une peur aux farouches et aussi aux grands vaillants, comme l'on dit au pays. La grippe? M'est avis qu'elle a fait comme les chenapans (mot allemand, s'il vous plait); ne pouvant faire parler d'eux en bienfaisant, ils font mal pour qu'on parle d'eux.

Voyez notre Guillaume de Prusse, il a fait vilaine besogne pour que tout le monde parle de lui; on en parle en effet, n'est-ce pas? L'ex-Kaiser, comme on dira désormais, aura sans doute moins de choucroute à manger, on lui a confisqué son beau château de Potsdam..., il ira se chauffer ailleurs, mais on parle de lui... De même la grippe espagnole.

Guillaume a bien crié: feu sur les autres,... mais un jour viendra que quelqu'un criera: feu sur Guillaume. Je ne lui souhaite pas ce malheur, mais je peux le prévoir et vous en parler d'avance, par distraction.

Est-ce que votre poitrine ne respire pas plus à l'aise depuis que la guerre est finie? Quant à moi, je retrouve ma santé d'autrefois, et même j'ai senti une fumée de latin me monter dans la tête, et je dis: "*Requiem aeternam dona*" à notre Guillaume, et aussi le *Requiem* aux nations troublées grandement depuis plusieurs années. Ces bons souhaits vous feront oublier votre solitude, mais mablier votre solitude, amis malades, et aussi vos douleurs.

Quel saut a fait Guillaume! Il commandait à des hommes nombreux; il voulait commander à toute l'Europe et ailleurs... Il commandera désormais à rien du tout, pas même à son orgueil qui va se plaindre constamment de n'avoir pas triomphé. Ce regret le rongera aussi longtemps que vivra le souvenir de son coup manqué.

Je vous parlerais bien encore d'autres choses, mais je craindrais que le microbe vienne me rejoindre, et j'aime mieux qu'il aille... dans le désert. Donc, les amis, courage. Encore quelques jours, et nous reverrons les routes pleines de voyageurs, les rues du village animées comme autrefois, l'église remplie le dimanche, les magasins ouverts à une aimable clientèle..., etc., etc... Adieu, je vous répète que je ne suis pas le rejeton du bonhomme Ladébauche; et vous courez grand risque de ne plus recevoir ma visite, soit dit sans rancune.

Avant de vous quitter cependant, je veux que nous saluions à son départ un aimable et rude colon, Maxime Lafrance, qui retourne dans "les vieux pays". Il quitta la paroisse le vendredi, 15 novembre, ayant pour compagnons la famille Ganier et M. Paul Fries. Souhaitons bon voyage à nos compatriotes. Ils ne craignent plus Guillaume avec son Tirpitz; du reste, il y a assez longtemps que les poissons mangent de la chair humaine; il y a assez longtemps que Guillaume trouble leurs demeures plutôt paisibles, en leur envoyant un tas d'affaires qui devraient être ailleurs.

Et je vous tire ma révérence.

Zain.

P. S.—Combien alarmantes sont les nouvelles que contiennent les journaux d'Europe. Cela révèle un triste état moral dans un grand nombre de têtes. La guerre est finie, mais n'y a-t-il pas un autre terrain sur lequel on va se battre là-bas et ailleurs peut-être? Un volcan semble s'annoncer...... Amènera-t-il des destructions? Le socialisme montre sa tête révolutionnaire, ennemie de toute monarchie, c'est-à-dire amie de l'anarchie. Je suis porté à croire qu'une des pires têtes de cette hydre socialiste aura nom Bolshévisme... Que porte dans les plis de sa toge cette messagère de Satan? La guerre à l'Eglise soutien de l'ordre ici-bas, etc... Et les suffragettes? Elles peuvent se hâter de jouir des droits qu'on leur donne au rebours du bon sens. Si le Bolshévisme triomphe, leur gloire a vécu; on s'en retourne à la femme esclave, proie sans défense des passions jamais assouvies de la force sans frein. Encore du sang à verser peut-être pour la défense des droits de cette partie de l'humanité. L'Eglise pourra-t-elle enrayer ce fléau avec les moyens dont elle dispose? Elle sait bien défendre la vérité, assigner à chacun sa place, rappeler à chacun son devoir, mais sa voix n'est pas toujours écoutée, la force brutale l'a empêchée parfois de jouer son rôle pacificateur, et sauveur...—Z.

OAK LAKE

L'influenza espagnole moissonnait un des nôtres, la semaine dernière, dans la personne de Jean Veni, chef de section pour le C. P. R., muni des derniers sacrements. Après les prières de l'Eglise, qui furent récitées par M. le curé Derome à la maison du défunt, la dépouille mortelle fut transportée à Virden pour l'inhumation. M. Veni avait su par son affabilité s'attirer beaucoup d'amis durant son court séjour à Oak Lake.

* * *

Nous sommes heureux de savoir que les familles Leblanc, Ducharme et J. Gallant sont toutes rétablies de l'influenza et sont capables de vaquer à leurs occupations comme à l'ordinaire. Nous ne pouvons passer sous silence l'acte d'héroïsme de Mlle Maria Thomas, Belge de naissance et d'éducation québecoise. Cette jeune fille, après avoir été atteinte de l'épidémie à Regina, et avoir été garde-malade à l'hôpital dans la capitale de la Saskatchewan, arrivait à Oak Lake, ces jours derniers, pour visiter de ses amies. A la demande de M. le Curé d'assister deux familles dont tous les membres étaient affligés de la grippe, elle n'hésita pas un instant de voler au secours des victimes. Elle s'est acquise l'admiration des gens du village et a été placée comme garde-malade dans notre petit hôpital provisoire, offert par M. Boosivick, du village.

* * *

Ce n'est pas sans un vif intérêt que l'on se demande quand réouvriront les portes de nos églises, fermées depuis le 20 octobre dernier. N'eut été les nouveaux cas de vendredi et samedi derniers, l'église Saint-Athanase aurait été à la disposition des fidèles, dimanche dernier.

* * *

M. H.-J. DeCock, de Winnipeg, était en voyage d'affaires, la semaine dernière. Il en a profiter pour saluer des anciennes connaissances.

On ne devrait pas permettre qu'un enfant souffre des vers quand il est possible d'avoir un aussi prompt et rapide remède que l'Exterminateur de Vers de Mother Graves.

Ce Vieux Mufflo

Il n'est pas mort.
Mais il n'est pas content!
Il tient toujours son comptoir.
Hélas! rien ne va plus!
C'est que l'heure devient dure pour les "zincs."

Comme il est loin déjà, le temps où l'absinthe... la verte... la bleue... la "mominette"... ruisselait dans les verres ouvriers!... le temps où, dans l'arrière-boutique sous le couvert de l'internationale, on préparait les campagnes défaitistes... le temps où toutes les énergies nationales étaient tendues vers l'ennemi, le seul ennemi... le pauvre petit curé de campagne!

Où est-il ce temps-là!
L'absinthe? on n'en boit plus guère!
Les défaitistes? Mauvais métier aujourd'hui!
Le curé? il est au front.
Bref, Mufflo a un mauvais moral.

* * *

Pourtant la semaine dernière, son vieux gros cœur a rebattu.

On annonçait pour samedi soir un passage de troupes américaines. Les Américains... soldats de la grande République! Ce devait être des "purs"... c'est-à-dire des gens qui boivent sec, et comme l'écrivait Karl Marx—ah! que ce nom est difficile à prononcer!—"des esprits nageant à grandes enjambées dans les eaux modernes des âmes démocratiques et libérées."

Vivement, Mufflo fait donc d'immenses préparations: tables, tréteaux, verres... il donne un coup d'astiquage à son débit; extrait d'une armoire cachée une dizaine de litres de Pernod, vieille garde en réserve pour les grands jours, et même, toujours astucieux, négligemment, comme au hasard, il laisse sur le billard sa ceinture ventrière qui peut attirer la sympathie secrète d'initiés... On ne sait jamais!

Puis, paré, il attend les événements, c'est-à-dire les Américains.

* * *

A l'heure dite—l'exactitude n'est pas que la politesse des rois,—ils arrivent.

Ils arrivent par un beau soir de printemps; le soleil se couche dans l'or et la pourpre, la terre de France semble vouloir se faire très belle pour mieux accueillir ceux qui viennent y défendre le droit et la liberté.

Tout le pays, d'ailleurs, se porte au devant d'eux, maire radical et curé en tête... union sacrée!

Les Américains défilent... beaux hommes, hauts, larges épaules, se tenant admirablement... pas un trainard, pas une figure vulgaire, tous ayant l'air de jeunes fils de famille.

Les autorités souhaitent la bienvenue au splendide régiment!

Les petites filles jettent des fleurs.

Les cloches de l'église sonnent à toute volée.

Appuyé au talus de la route, Mufflo, les deux mains sur les reins, regarde ou plutôt cube ses futurs clients: "Quels vastes gaillards: Ils doivent avoir une soif inextinguible... Vais-je en entonner de l'alcool là-dedans, demain toute la journée!"

Subitement... une idée.

Il court chercher un vieux drap, le tend ferme entre les deux acacias de son assommoir; puis, avec un balai et un pot de vermillon, trace en lettres flamboyantes ces mots invitateurs:

"A la descente des Américains!"

—Si avec cela ils ne viennent pas!

* * *

La nuit se passe, fiévreuse.

Le sommier gémit, écrasé.

Mufflo se tourne et se retourne sur sa couche, met ses draps en bouchon... Il fait même de l'anglais... **Very well!... Beautiful! Cherry-brandy!**

A cinq heures du matin, rasé de frais, ses grosses moustaches frisées à la pincette, les cheveux passés à la moëlle de pied de bœuf, en bras de chemise du jour, et la serviette sur l'épaule, Mufflo s'installe devant sa porte, ayant derrière lui, sur une table, une cinquantaine de litres de divers et légaux.

A ce moment, l'Angelus tinte au clocher sa petite note discrète et fraîche.

L'Angelus!

Un rictus plisse alors la lèvre auguste de Mufflo:

—Sonne, mon vieux, sonne!

* * *

6 heures... 7 heures... 8 heures? Pas plus d'Américains que sur la main!

Mufflo devient impatient... inquiet... anxieux... 9 heures... le voilà qui entre en sudation.

Le régiment, serait-il parti subrepticement la nuit?

Le Pape, ici, est insoupçonnable. Mufflo n'y tient plus... Il pousse une pointe de reconnaissance...

Le village est désert.

Pas l'ombre d'un soldat! A...

Pourtant les voitures régimentaires, les chevaux sont là... Alors?

Passe la mère Coquetin.

—Eh bien! la mère?... Ces Américains... on n'en voit pas lourd?

—Allez donc à l'église!

Farouche comme un taureau devant du rouge, Mufflo fait un écart:

—A l'église!... qu'est-ce que vous racontez!...

Mais tout le régiment est à la messe!...

—A la messe!

* * *

Mufflo encaisse le coup en plein thorax.

Il est torpillé dans sa machine.

—A la messe!... des hommes libres!... des gens modernes!... des fils de la révolution!... des républicains!... à la messe!... Faut voir ça!

D'un jarret fougueux, Mufflo bondit vers la petite église.

En effet, ils y sont!... oh! très simplement... très librement... très fièrement même... Pas un ne songe à s'afficher ni à se cacher... On sent chez ces hommes l'habitude, le sens de la liberté... Il y en a jusque sur les marches... quelques-uns ont des livres... d'autres prient les bras croisés... ou méditent les yeux lointains.

Alors, flatueux, Mufflo s'en va.

* * *

—Qui sait!... à la sortie? lui murmure son épouse, pour le réconforter.

Et, en effet, la messe est finie.

Joyeux, comme de grands enfants, les soldats dégringolent les marches de l'église.

Bras dessus, bras dessous, les voici qui se promènent dans la longue rue du village, regardant curieusement les maisons proprettes, les chaumes fleuris, les cultivateurs endimanchés... Heureux, ils ont l'air de sourire à la France jolie.

—On ne prend pas un apéro... leur souffle Mufflo au passage.

Flegmatiques... oh! si flegmatiques!... les Américains regardent le gros bonhomme qui, d'un geste louche, leur indique sa batterie de casse-poitrines.

Et ils passent.

Ils s'en vont vers de grands arbres que mai a fleuris... vers une vaste pelouse étoilée de pâquerettes où montent déjà dans le ciel, les fumées bleues du repas dominical que l'Amérique va leur servir... repas sain, substantiel... repas de la famille.

* * *

Mufflo rentre furieux dans son débit... et regarde ses cinquante bouteilles qui semblent le fixer de leurs yeux verts, telles des fiancées incomprises...

—Ah! mes pauvres petites... c'est la fin de la libre pensée... la fin du progrès... la fin de tout!...

Apologétique.

DIEU S'OCCUPE DE NOUS

—Dieu est trop grand pour s'occuper de nous, me disait l'autre jour maître Pierre, enchanté d'avoir cette raison pour ne pas faire ses Pâques et pour ne pas s'occuper de Dieu. D'abord, ajouta-t-il, il y a des riches et des pauvres. Cela n'est pas juste. Dieu n'aurait pas permis cela, s'il s'était occupé de ce monde. Et puis, il y a la souffrance. Dieu ne la laisserait pas sur la terre, s'il en avait vraiment soin. Vous voyez bien qu'il ne s'en occupe pas.

Je songeais en l'écoutant à la fable du "Gland et de la Citrouille". Vous vous rappelez Garo couché à l'ombre du chêne. Pour lui, Dieu aussi ne s'occupe pas de nous.

A quoi, songeait, dit-il l'auteur de tout cela?
Il a bien mal placé cette citrouille-là.
Eh parbleu! je l'aurais pendue
A l'un des chênes que voilà!
C'eût été justement l'affaire,
Tel fruit tel arbre, pour bien faire.

Or donc, Garo s'endormit. Un gland tombe juste sur son nez. Il s'éveille en sursaut.

Oh! dit-il, je saigne! Et que serait-ce donc
S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde,
Et que ce gland eût été gourde?

—Pierre, mon ami, faites attention que vos objections ne vous retombent pas sur le nez.

Si Dieu vous écoutait et suivait vos conseils, êtes-vous bien sûr que tout irait mieux?

En tout cas, vous allez voir si Dieu s'occupe de nous. Soyez sûr que je résoudrai tous vos doutes.

La voix de la raison

Ecoutez maître Pierre, ce ne sera pas long. Se demander si Dieu s'occupe de nous, c'est se demander s'il peut prendre soin de nous, s'il veut prendre soin de nous.

Qu'il le puisse, vous n'en doutez pas. L'ouvrier est le maître de son œuvre.

Qu'il le veuille, cela n'est pas moins certain.

Il suffit pour le prouver d'admettre que Dieu est bon. Quoi! Dieu est l'être unique et infini, et il ne serait pas bon!

Dieu a créé le cœur tendre et délicat de nos mères, il a mis dans le chef de famille tant de sentiments généreux et dévoués, et lui ne serait pas bon! Il a inspiré à l'homme la compassion pour le pauvre, et lui, le père par excellence, n'aurait ni bonté, ni tendresse, ni dévouement!

Il serait mieux de dire que Dieu n'a jamais existé que de le représenter ainsi.

Dire que Dieu ne s'occupe pas de nous, ce serait dire que Dieu a agi en insensé. On n'agit pas sans but. Dieu n'a pu nous créer sans se proposer une fin.

L'ouvrier qui a construit une machine l'a construite en vue d'une destination! c'est une machine à tisser, à broyer, à moudre, etc. Quand il l'a mise en mouvement, il la surveille, il la conduit, il entretient le foyer qui produit la vapeur, maintient la pression convenable. Il gouverne sa machine. Et Dieu, l'ouvrier par excellence, se serait désintéressé de son œuvre.

Non. La preuve qu'il ne s'en désintéresse pas, je la trouve dans l'ordre admirable qui règne dans la création. Si Dieu ne gouvernait le monde par les lois qu'il a établies, ce serait, depuis bien longtemps, la confusion et le chaos. L'ordre qui resplendit annonce merveilleusement qu'il l'ordonnateur est toujours à son œuvre, comme la marche assurée du navire à travers les écueils annonce que le pilote tient toujours la barre du gouvernail.

La voix de l'humanité

Entendez-vous la voix de l'humanité entière. En même temps qu'elle proclame l'Existence de Dieu elle rend hommage à sa bonté et invoque sa Providence. Pourquoi des temples, des victimes, des autels, des prières, si on croyait que Dieu ne s'occupe pas de nous?

Quel est le peuple qui n'a jamais invoqué Dieu pour détourner une calamité ou faire cesser un fléau.

C'est le sentiment de l'humanité entière que Dieu n'est point indifférent à nos actes. Il est celui qui a voulu être invoqué par ces consolantes paroles: Notre Père qui êtes aux cieux.

L'inégalité dans les conditions

Vous dites: Si Dieu s'occupait de nous, il n'y aurait pas inégalité dans les conditions.

—Pourquoi M. Un tel est-il riche, et pourquoi suis-je pauvre?

Je réponds:

Mais si l'égalité absolue que vous invoquez était une loi nécessaire, nul ne devrait avoir à sa taille un centimètre de plus ou de moins qu'un autre, ni un cheveu de plus, ni un cheveu de moins, tous les estomacs et tous les appétits devraient être égaux. Tous les arbres, toutes les plantes seraient de même dimension. Tous les animaux seraient de même taille. Avouez que si les mouches étaient grosses comme des éléphants, cela deviendrait gênant.

Mais ne voyez-vous que cette désespérante uniformité ferait du monde quelquechose de bien monotone?

Ce qui fait la beauté d'une œuvre, c'est la variété dans les détails et l'harmonie dans l'ensemble.

C'est l'inégalité des conditions qui met en relief les plus belles qualités morales que vous admirez dans l'homme. Il est beau de voir le riche se dépouiller pour secourir le pauvre; sans la richesse dans les uns, et sans le besoin dans les autres, que deviendrait la charité? Il est beau pour le puissant de secourir le faible, et, s'il le faut, se sacrifier pour lui; mais sans la puissance et la faiblesse que deviendrait cette protection généreuse? Le pauvre souffre, il endure les privations, mais alors apparaissent en lui la patience, la résignation, tandis que chez les autres resplendissent la libéralité, la bonté, et entre eux s'établissent les doux liens d'une vraie fraternité.

Voilà pourquoi Dieu a permis l'inégalité des conditions.

Avez-vous d'ailleurs réfléchi à ceci: "C'est le pauvre qui est le mieux partagé."

—Comment! me répondrez-vous, il souffre davantage.

—Pas toujours. Il y a souvent plus de larmes sous les lambris dorés des palais que dans la chaumière du pauvre. La richesse ne fait pas tout le bonheur.

Dans notre état, tout nous paraît dur, dans les états des autres, tout nous paraît beau. Chez les autres, nous voyons les fleurs, nous ne sentons pas les épines.

Quoi qu'il en soit, encore une fois, la part du pauvre est meilleure.

Le Christ a honoré la pauvreté en se faisant pauvre lui-même.

Il a dit: qu'il est plus difficile au riche d'entrer dans le royaume des cieux qu'au chameau de passer par le trou d'une aiguille. Le pauvre a plus de mérite en ce monde, il sera mieux récompensé dans l'autre.

Rappelez-vous ceci: c'est l'autre vie qui rétablira l'équilibre: des derniers seront le premiers, les derniers, c'est-à-dire les pauvres, parce qu'ils auront mérité davantage.

La vraie richesse

Taulère était un célèbre prédicateur de Cologne; un jour qu'avec ferveur il avait prié Dieu dans l'église de lui faire connaître le meilleur moyen de le servir, il rencontre à la porte un pauvre couvert de haillons, n'ayant qu'un bras et qu'une jambe et la tête rongée par un ulcère.

"Bonjour, mon ami, lui dit Taulère en lui donnant l'aumône.

—Merci, mon Père, répond le pauvre, mais je n'ai jamais eu de mauvais jours."

Taulère croyait d'avoir affaire à un fou, cependant, remarquant en cet homme un certain air qui le frappa, il s'assit à ses côtés et lui demanda de s'expliquer.

"Depuis mon enfance, dit le pauvre, je sais que Dieu est juste, sage et bon; je me suis dit: Rien n'arrive sans sa permission, il sait mieux que moi ce qui me convient; je me suis accoutumé à ne vouloir que ce qu'il veut. S'il m'envoie des maladies, je les reçois comme si elles étaient mes sœurs; s'il me donne la santé, je la reçois avec plaisir; s'il ne me donne pas à manger, je suis content de jeûner pour expier mes péchés. Si je n'ai pas de vêtements, je me rappelle Notre-Seigneur en croix et je me trouve plus riche que lui. Si je pleure d'un œil, je ris de l'autre! car je veux tout ce que le bon Dieu veut."

Taulère pleura en entendant ce pauvre et il chercha de plus à l'imiter et à faire comprendre à tous que le bonheur est dans le cœur et non ailleurs.

La souffrance

Ne dites pas: si Dieu s'occupait de nous, il n'y aurait pas de souffrances en ce monde.

Hélas! n'est-il pas vrai, que, trop souvent, la souffrance est causée par notre propre faute? Si nous étions plus modérés dans nos désirs, plus raisonnables dans nos projets, plus sobres, plus tempérants, que de maux disparaîtraient de notre vie!

Mais Dieu permet la douleur pour un motif plus élevé. Souvent elle entre au foyer de l'homme juste' c'est très vrai, mais pour l'épurer et pour perfectionner sa vertu. C'est elle qui fait l'homme patient, généreux, héroïque. Et Dieu le voit, et cette patience, cet héroïsme, auront un jour une récompense que Dieu ne réserve ni au bien-être, ni à la mollesse, ni au plaisir.

Job, sur son fumier, est plus grand que Job chef d'une famille riche et prospère.

Combien que la fortune énivrait et se perdaient dans le plaisir; le vice allait triompher dans leur âme. Dieu les a arrêtés par l'épreuve, la ruine, le deuil. La souffrance a été pour eux ce que sont les verges pour l'enfant. Dans la douleur, ils sont redevenus chrétiens.

Peut-être êtes-vous de ceux qui disent: "Qu'ai-je fait à Dieu pour qu'il me traite de la sorte?"

Et moi je réponds: "Qu'avez-vous fait à Dieu pour que Dieu vous aimât de la sorte?"

Il vous a envoyés les larmes, c'est vrai, mais des larmes qui peuvent vous rendre meilleur et vous préservent de toutes les ivresses du plaisir. Il y a des choses qu'on ne sait voir qu'avec des yeux qui ont pleuré. Benissez Dieu qui, par l'épreuve, a sauvé votre âme.

A la mort, beaucoup se demanderont à quoi leur aura servi le bien-être, nul ne se plaindra d'avoir souffert, si la souffrance ouvre le ciel.

La mère de l'intendant Fouquet

Quand Fouquet, intendant de Lousi XIV, fut envoyé en exil, sa mère, apprenant sa disgrâce, dit: "Je commence à reconnaître que Dieu aime mon fils, puisqu'il lui envoie des épreuves."

Henriette de France, femme de Charles 1er d'Angleterre, qui fut décapité, remerciait tous les jours Dieu de ce qu'il avait fait chrétienne et reine malheureuse.

Le mal

Ne dites pas: si Dieu s'occupait de nous, le mal n'existerait pas.

Ce serait, sans doute, bien préférable pour ceux qui le commettent.

Mais Dieu n'en est pas cause. Dieu nous a créés libres, ce qui est un bien; le péché est l'abus de notre liberté. La liberté vient de Dieu, l'abus vient de l'homme.

Mais voyez avec quelle sagesse Dieu, respectant notre liberté, remédie au mal. Il nous ménage si bien les voies du repentir et du pardon! Sa miséricorde éclate si admirablement, représentée par le divin Crucifié mort pour expier le péché et sauver le pécheur.

Dieu permet le mal, mais pour en faire ressortir un plus grand bien.

Adam commet le péché, le Christ le répare par sa vie et par sa mort. O l'heureuse faute, chante l'Eglise, qui nous a valu un tel Rédempteur.

Dans l'histoire de l'Eglise, cela se rencontre à chaque pas. Les païens persécutent les premiers chrétiens: Des millions de martyrs rendent témoignage à Jésus-Christ et deviennent de grands saints qui assurent à l'Eglise une gloire incomparable. Et ainsi en est-il dans tous les événements de l'histoire.

CONCLUSION

Confessons donc que Dieu ne se désintéresse pas de nous, qu'il en prend soin comme un père bienfaisant. N'accusez jamais la Providence, ne murmurez jamais contre elle. Si elle vous éprouve, Dieu a ses raisons. Le père n'est pas obligé de dire à l'enfant toutes ses affaires. Il peut lui répondre: "Qu'il te suffise de savoir que je suis ton père."

Ne vous inquiétez jamais. Il n'arrive rien qui ne puisse tourner à votre plus grand bien. Ayez confiance en la Providence de Dieu, et soyez reconnaissants pour ses bienfaits.

Pierre comprit tout cela, et, depuis lors, il bénit Dieu en tout, et trouve que l'intelligence infinie de Dieu et sa bonté infinie suffisent à bien gouverner le monde.

TRAITS HISTORIQUES

Un chantre dans la chapelle papale

Saint-François de Sales raconte qu'un Pape avait un chantre auquel il tenait fort. Celui-ci, d'une humeur bizarre, le quitta néanmoins; et le Pape, affligé, écrivit à tous les princes de ne pas le recevoir, s'il se présentait chez eux, afin de l'obliger par là à revenir chanter dans la chapelle papale. Le moyen réussit, et le chantre revint.

Ainsi fait Dieu pour un cœur qu'il aime et qui cherche à se donner aux créatures. Il permet qu'il ne trouve en elles qu'amertume et il revient à Dieu.

Blessure d'un soldat

Saint Gérard, frère de Saint Bernard, repoussait les invitations de quitter le monde, que lui adressait son frère: "L'adversité seule ouvrira ton intelligence à la vérité, lui dit saint Bernard; et quand l'endroit que je touche (il portait la main au côté de Gérard) sera percé d'une lance, la plaie sera l'ouverture par laquelle pénètrera la parole que tu méprises aujourd'hui."

En effet, quelque temps après, Gérard fut blessé d'un coup de lance au siège de Grancey; il croyait sa blessure mortelle, et il fit appeler son frère, qui lui fit répondre: Cette blessure n'est pas pour la mort, mais pour la vie.

Gérard guérit en effet, et il alla se mettre sous la conduite de Bernard.

Dieu appelle souvent à lui par l'épreuve.

L'empereur Auguste brisant la vaisselle

Un grand de Rome ayant invité à sa table l'empereur Auguste, condamna à mort un de ses esclaves qui, pendant le repas, avait brisé un vase de cristal. Auguste, indigné, brisa toute sa vaisselle précieuse, en lui disant: "Cruel, tu ignores donc que la vie d'un homme est plus précieuse que tous les vases!"

Dieu agit quelquefois ainsi à l'égard du pécheur, il brise sa fortune, il lui enlève tous les biens que le pécheur aime mieux que la vie de son âme, afin de lui ouvrir les yeux.

LE DEVOIR DU MOMENT

EPARGNER

Le Prévoyant

Excellente en tout temps, l'épargne devient nécessaire dans une période de contrainte financière ou de désarroi économique. A l'heure actuelle, elle s'impose à tous ceux qui veulent contribuer à réparer les ruines accumulées par quatre années d'une guerre épouvantable. Si on ne pratique pas la plus stricte économie de bon gré, il faudra bientôt s'y résoudre de force, car le déficit énorme entre la production et la consommation menace d'aboutir à la famine universelle.

Tout le monde se plaint de la cherté de la vie. Certes, il y a de quoi! Les forbans de la finance, grâce à la connivence scandaleuse de politiciens au patriotisme tapageur, font d'énormes profits tantôt à même les œuvres de guerre, tantôt au moyen de spéculations sur les victuailles; et le coût de la vie monte toujours. Mais, personne ne songe à réduire son train de vie au diapason des conditions actuelles. Le luxe et l'extravagance sont les dieux du jour dans toutes les sphères sociales. Vommerçants, industriels, professionnels, aussitôt qu'ils se sentent au-dessus de leurs affaires, étalent une opulence égale à celle des princes du moyen-âge. La petite bourgeoisie, sous prétexte de se donner des airs aristocratiques, se permet des dépenses ruineuses. N'y a-t-il pas jusqu'au menu fretin qui, fort de ses théories égalitaires, cherche à singer les gens de la "société." Au lieu de chercher la solution du problème du coût exorbitant de la vie dans l'épargne et le retour à des habitudes plus simples, on persiste à courir après des gages plus élevés; le résultat en est que par le jeu logique des lois économiques, le coût de la vie augmente en raison directe du prix de la main-d'œuvre. L'ouvrier n'est pas plus riche aujourd'hui, avec $5.00 par jour, qu'il ne l'était dix ans passés avec $2.00.

La société moderne est atteinte d'un cancer qui la ronge! le gaspillage, issu du matérialisme brutal d'une civilisation areligieuse, entretenu par une incommensurable vanité. Jouir de la vie le plus possible, c'est le mot d'ordre, du haut en bas de l'échelle sociale. Au chapitre du travail, du sacrifice, de la modestie, on retranche tout ce que l'on peut; à celui du plaisir, du confort, du luxe, on ne connaît pas de mesure. Aussi, ça coûte cher.

S'agit-il de vêtements? Seules les meilleures étoffes et les tissus les plus dispendieux trouvent preneur. Chapeaux, fourrures, chaussures de grand prix sont l'apanage de jeunes filles ou de jeunes femmes de condition plutôt modeste, avec ce résultat que la haute aristocratie s'en venge en ayant recours à des combinaisons d'un prix fantastique. S'agit-il d'aliments? Les mets frugaux de l'ancien temps ont fait place partout à une nourriture, mieux apprêtée peut-être, mais plus dispendieuse et moins hygiénique surtout. S'agit-il d'amusements, l'argent roule sous le bout du doigt tant qu'on en a. Automobilisme, théâtre, cinéma, villégiatures, facilités de transport, sports, les plus variés, tout concours à faire dépenser sous et piastres. La jeunesse se soucie fort peu du lendemain. On s'amuse. Plus tard, on ménagera. Ce plus tard n'arrive jamais. Une fois acclimaté à un régime de vie, l'homme s'y accroche coûte que coûte. S'il lui faut s'endetter, il s'endette, et tout est dit.

Réagir contre pareil état de choses, tel est le devoir du moment. A ce devoir doivent s'appliquer tous ceux qui, par leur position sociale ou politique, sont en mesure d'exercer une pression quelconque sur les mœurs de leurs concitoyens.

A part les raisons d'ordre économique et social, les Canadiens-français ont d'impérieux motifs d'ordre national de pratiquer l'économie la plus stricte. Dans la lutte pour la survivance ethnique, la force financière est essentielle au succès. Monnaie fait tout, dit le proverbe.

Depuis un siècle et demi, la race Canadienne-Française a prouvé que "bon sang ne pouvait mentir." Au lendemain de la cession, sa puissance économique était nulle. L'Anglais, avec ses capitaux venant de sa mère-patrie, espérait bien dominer. Son espérance, il ne la cachait pas. "Son mépris non plus! "race de porteurs d'eau et de scieurs de bois," disait-il. Le Canadien-français n'avait que son courage. C'était peu et c'était beaucoup. Il s'est emparé du sol. L'homme a labouré ferme, tandis que la femme a déployé ses qualités d'ordre, d'économie, d'habile conduite de la maison. Puis, grâce au travail et à l'épargne des parents le fils a pu faire ses études. Plus tard, il a été en mesure soit de revendiquer, dans l'arène parlementaire, les droits de sa race, soit d'acquérir une influence économique capable d'imposer le respect.

Il incombe à la génération actuelle de marcher sur les traces de ses ancêtres. Se laisser gagner par la contagieuse prodigalité moderne serait une trahison. Il faut savoir imiter les qualités et non les défauts de nos voisins. Les dépenses folles conduisent les individus à la pauvreté et les nations à la banqueroute. Par l'épargne, on s'empare des industries, du commerce, de la finance, du gouvernement. L'argent mène le monde. C'est triste, mais c'est cela. C'est le dieu moderne à qui l'on sacrifie santé, bonheur, parents, amis, conscience, principes, honneur. Dieu farouche, vorace, insatiable, il exige toujours davantage; rien ne le satisfait. Quiconque a des écus dans sa poche peut se dispenser d'avoir du talent ou de l'esprit, le nombre infini de sots l'admireront quand même. Seulement, si sa richesse croule, elle écrase en même temps son factice prestige.

Epargner dans l'unique but d'empiler de l'or et de l'argent, ce n'est pas ce qu'il faut recommander à nos compatriotes. Ce serait là la sordide avarice d'Harpagon. Mais épargner pour acquérir l'aisance, épargner surtout pour prêter mainforte à des institutions capables de faire servir le fruit de l'épargne à l'avancement de la cause nationale, c'est patriotisme et vertu.

CHARLES LECLERC

En vente partout.—Il se peut trouver dans la campagne des marchands qui ne vendent pas l'Huile Eclectrique du docteur Thomas, — ils sont peu nombreux, — et qui vous suggéreront d'acheter une autre huile. Rien ne vaut cette médecine comme liniment ou médecine interne en certains cas. N'en prenez aucune autre. La demande qu'on en fait démontre que c'est la seule huile vraiment populaire.

BENOIT XV ET LES ECOLES BILINGUES

Le 7 juin dernier, en la fête du Sacré-Coeur de Jésus, Sa Sainteté Benoit XV adressait à l'épiscopat de notre pays une lettre au sujet des écoles bilingues, séparées, de l'Ontario. Par suite des vicissitudes de ce temps de guerre, le document pontifical n'arrivait au Canada que le 18 octobre 1918, à midi.

Ce n'est pas la première fois que le Souverain Pontife est appelé à traiter un tel sujet. Déjà, le 8 septembre 1916, dans sa lettre "Commisso divinitus", le Pape avait reconnu "que les Franco-Canadiens ont le droit de réclamer l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par leurs enfants". Il avait de plus "exhorté les Evêques à se réunir et à considérer avec soin les droits et l'emploi des langues anglaise et française, dans les écoles catholiques, et à statuer ce qu'ils croiraient juste et opportun.

Pour obéir à cette direction pontificale, les Evêques de l'Ontario se réunirent, une première fois, à Ottawa, le 24 janvier 1917, et demandèrent "aux fidèles de garder la paix en ne prenant aucune initiative qui pourrait la troubler."

La concorde et la tranquillité régnèrent de ce jour jusqu'au printemps de la même année. On pouvait croire qu'elle s'établirait définitivement, lorsqu'à la veille de la seconde réunion des évêques, à la fin de mai, se produisirent des événements "qui troublèrent ce commencement de pacification."

Nous avons tous présents à la mémoire ces faits douloureux. L'Histoire racontera plus tard les péripéties de cet épisode; elle produira les personnages en cause; elle établira les responsabilités. Attendons en paix l'impartial jugement de l'avenir.

Mais, alors, telles étaient les conjectures "qu'il s'en suivit que, de part et d'autre, on fit appel à la décision du Pape pour ramener la concorde". C'était, du reste la ligne de conduite tracée par Benoit XV lui-même. N'avait-il pas écrit: "Que si pour n'importe quel motif leur sentence (des évêques) ne peut pas régler et déterminer la querelle, ils déféreront l'affaire à ce Siège Apostolique, qui, suivant les lois de la justice et de la charité, tranchera le débat de telle sorte que les fidèles gardent à l'avenir, **comme il convient à des Saints, la paix et la bienveillance mutuelle.**"

Ainsi déférée au jugement du Saint-Siège, la question fut l'objet de minutieuses informations et d'un long examen. En égard à son importance, elle fut étudiée par les Eminentissimes Cardinaux de la Consistoriale et aujourd'hui le Vicaire de Jésus-Christ nous donne la sentence attendue.

Le Pape juge de la question

Il s'agit toujours de la loi scolaire de 1913, couramment appelée le règlement 17.

Doit-il être accepté et appliqué, sinon perpétuellement, du moins à titre provisoire et comme à l'essai, ainsi que d'aucuns le prétendent, ou doit-il être au moins modifié comme d'autres le réclament? La résistance à cette loi doit-elle être considérée comme un acte coupable de rébellion ou bien comme la légitime défense d'un droit injustement lésé? Telle est toute la question.

Pour nous, catholiques, si nous ne pouvons être partagés sur les points qui intéressent l'unité et la pureté de la foi, nous recouvrons notre liberté d'opinion dans les matières discutées. La liberté des controverses peut même dégénérer en de regrettables dissensions. Les sujets si complexes de morale, de discipline, les matières mixtes où différents droits s'exercent à la fois, peuvent favoriser ces conflits. Mais, si la divergence des pensées menace de devenir licence parmi nous, il y a un Chef, chargé par Dieu des intérêts universels de son Eglise, qui résoud les difficultés de ses fils et, par la paternelle sagesse de sa sentence, fait la lumière dans les esprits et ramène la paix dans les coeurs.

Souverain d'une Société religieuse et profondément respectueux des droits véritables de toute autre société, civile ou familiale, le Pape ne considère les questions que sous l'angle de la foi et de la moralité; les choses du temps ne ressortissent à son tribunal que sous un aspect d'éternité. Ne lui demandez pas une solution administrative ou économique ne regardant que le temporel: il s'abstiendra. Mais qu'il s'agisse de prononcer sur la moralité d'une démarche, sur la justice ou l'injustice d'une réclamation, là, il est dans son rôle. Il n'y a pas failli, il n'y faillira pas.

Parfois, les lutteurs qui ont été meurtris dans le combat, les blessés qui comptent leurs plaies et se souviennent de quel côté les coups sont venus, peuvent désirer des sentences plus minutieusement détaillées, des énumérations plus complexes. Placé plus haut et voyant les choses dans l'ensemble, poursuivant le bien commun de l'Eglise, à la fois juge et père, le Pape préfère souvent s'en tenir aux principes généraux dont l'ampleur contient la solution des cas particuliers. L'expérience des siècles a démontré la sagesse autant que l'efficacité de cette méthode. N'est-elle pas celle des habiles médecins? Aux routiniers de leur art, ils abandonnent le traitement local des ulcérations; eux, par un diagnostic de génie, voient dans le symptôme la source du mal et prescrivent le spécifique.

L'amélioration du règlement XVII

Pour ce qui nous regarde aujourd'hui, le Souverain Pontife déclare, sans hésiter, que ce n'est pas manquer à la justice que de réclamer d'opportunes déclarations et mutations à la loi scolaire. Elle n'est pas si "parfaitement bonne et juste" que ce soit un crime et une révolte d'y toucher et de s'y opposer. Donc, pas de faute dans l'inacceptation du règlement 17. Mais, au contraire, nous devons chercher à le transformer et à l'améliorer par de plus amples concessions. Trois points sont spécialement signalés: les inspecteurs catholiques, pendant quelques années l'usage de la langue maternelle comme véhicule de l'enseignement de certaines matières, particulièrement du catéchisme et les écoles normales catholiques pour la formation des maîtres catholiques.

"On remarquera que ces trois points, — qui n'expriment qu'un minimum, — ne sont pas sans lien commun et qu'ils sont énumérés en fonction d'un même terme: la foi catholique. Puisque l'école bilingue est catholique, que l'on s'efforce d'y introduire des inspecteurs catholiques et des maîtres catholiquement formés; puisque la langue de la famille a commencé la formation catholique de l'enfant, qu'elle soit étudiée et qu'elle soit le véhicule des vérités catholiques. Dans tout ce passage de la lettre pontificale, la langue n'est considérée que dans ses rapports avec la foi. Et le Pape la protège. La défense de la langue, comme trésor national, est de la compétence spéciale des pères de famille. A eux d'y pourvoir par eux-mêmes ou par des représentants autorisés. De même pour l'article du double inspectorat, prescrit par la loi scolaire. Comme il est d'ordre civil et n'affecte pas le domaine religieux il est passé sous silence. Mais le Saint-Père a soin d'ajouter que "les Franco-Canadiens sont libres de réclamer pour la loi scolaire **toutes les modifications qu'ils souhaitent.**" Libres, par conséquent, de demander le retour à l'ancien état de choses, dans lequel il appartenait, non au ministre de l'Instruction publique, mais au Bureau des Commissaires, représentant immédiatement les parents, de déclarer quelles écoles seraient bilingues.

Du reste, était-il nécessaire de rappeler ici les principes tant de fois exposés dans les Encycliques: "que c'est aux parents qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux à qui ils ont donné le jour". (Léon XIII, **Affari vos.**) De sorte que le père de famille est maître de choisir l'école et de déterminer la nature de l'enseignement qu'il veut donner à ses fils, en sauvegardant les légitimes exigences du bien général. La porte est donc toute ouverte aux revendications d'ordre national, administratif et pédagogique.

Les Moyens à employer

Mais par quels moyens?

Toute latitude est laissée aux parents de réclamer les réformes scolaires, "dans la mesure où il leur plaît, par **tous les moyens** d'action que la loi **et les usages légitimes** concèdent aux citoyens pour réaliser les améliorations auxquelles ils estiment avoir droit", répond Benoit XV.

Le plein exercice des moyens constitutionnels, la pacifique mise en oeuvre de tous les modes de revendication en usage dans les pays de régime parlementaire, les procédés honnêtes de nature à frapper l'attention des gouvernants et à déterminer un courant d'opinion favorable à la cause combattue, étaient à notre libre disposition dans le passé; ils le restent pour l'avenir. A cela il n'y a qu'une seule limite: l'agression révolutionnaire, qui entacherait la conscience. Contre cette faute, doublement fatale, le Saint-Père met en garde ses enfants. Elle compromettrait leurs intérêts spirituels et temporels. "Que les catholiques ne réclament rien, demande-t-il, avec la moindre apparence de révolte ni en recourant à des procédés violents ou illégitimes". Grâce à Dieu! nos paisibles populations n'ont pas de goût pour l'émeute et la sédition. Aussi longtemps qu'elles seront préservées du venin socialiste, ce n'est pas dans leurs rangs que se recruteront les fauteurs d'anarchie. Mais une longue habitude des luttes politiques, la science pratique des ressources du parlementarisme anglais, un fier respect de la justice alliés à une vaillante fermeté dans les revendications leur ont acquis ce noble ensemble de libertés civiles et religieuses, dont nous jouissons au Canada, et dont la conquête fut la gloire de nos ancêtres, comme elle est une tradition dans les pays protégés par le drapeau britannique. N'est-ce pas à force de meetings, de pétitions, et en se faisant élire député de Clare, malgré la loi que le grand O'Connell pénétra dans le parlement de Londres et arracha au fanatisme protestant l'émancipation de la catholique Irlande? Loin donc de nos compatriotes l'oubli de l'enseignement de l'Eglise en matière de résistance! Loin d'eux la tentation de recourir aux détestables procédés de la violence! Ce serait compromettre par des moyens factieux le succès d'une cause dont la justice est proclamée par la plus auguste autorité d'ici-bas. Le paternel conseil tombé des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ sera compris de tous; il sera de notre part, aujourd'hui comme hier, l'objet d'une filiale obéissance, de l'obéissance qui prépare le chant de la victoire.

Les procès interdits

La lettre pontificale formule ensuite une règle dont la sagesse peut assurer la paix de l'avenir. "Que personne, **en cette matière, qui est du ressort de tous les catholiques,** ne se permette d'aller devant les tribunaux civils et d'engager des procès à l'insu et sans l'approbation de son évêque, lequel, en des questions de ce genre, ne déclarera rien qu'après s'être consulté avec les autres prélats qui y sont plus particulièrement intéressés".

Mais, dira-t-on, plus de procès possible entre catholiques, pour des fins scolaires, sans la permission des évêques! Lorsqu'en l'espèce, il deviendra nécessaire d'intenter une action à un catholique, faudra-t-il chaque fois mobiliser l'épiscopat du pays ou de la province?

Dieu veuille que la matière à procès fasse à jamais défaut parmi les catholiques!... Mais, le cas échéant, il sera licite de défendre devant les tribunaux les intérêts scolaires menacés. Ces intérêts peuvent être classés en deux catégories: les uns, d'ordre général et atteignant tous les catholiques; les autres, d'ordre particulier et pouvant ne concerner qu'une municipalité. De plus, les premiers doivent être en rapport étroit avec l'objet de la lettre du Pape; les seconds y sont étrangers. Il est interdit d'aller devant les tribunaux civils sans la permission des évêques dans les causes qui relèvent du premier groupe; nulle défense d'engager immédiatement un procès dans les causes du second groupe.

En effet, n'oublions pas que la lettre pontificale a pour objet les difficultés scolaires issues du règlement 17, et qu'elle veut y porter un remède en interdisant à l'avenir les poursuites capables d'entraver le fonctionnement des écoles bilingues séparées. Donc, ce qui est visé, ce sont les procès intentés par des catholiques devant les tribunaux civils pour gêner les commissions scolaires et les jeter avec leurs officiers dans le rouage légal, pour les y faire broyer. Le Père commun veut la paix, mais une paix faite de justice et de charité, entre tous ses enfants. Il n'aime pas qu'Ismaël s'amuse à lancer des flèches contre son frère. S'efforçant donc de prévenir un état de choses qui a eu de fâcheuses conséquences dans le passé, la parole du Pape ne peut être retournée en un instrument d'iniquité: elle ne peut favoriser de mauvais catholiques qui tenteraient d'en abuser. Si un incendiaire fait brûler une école, si un instituteur manque à ses engagements, si un contribuable refuse de payer ses taxes, ils peuvent être traduits en justice sans l'autorisation préalable de l'épiscopat. Les causes en recouvrement d'impôts, en réparation de dommages, et toutes autres similaires, devront être traitées à l'avenir comme par le passé. De ce chef, une commission scolaire séparée, un citoyen pourront intenter des poursuites contre un catholique devant un juge laïque sans contrevenir à la règle pontificale. Sur ce point rien n'est donc changé.

Mais, si un fidèle est tenté d'attaquer les écoles séparées pour cause d'inobservance du règlement 17, c'est alors qu'il doit se munir de l'approbation explicite de son évêque, lequel est tenu de consulter les autres prélats plus particulièrement intéressés: c'est-à-dire, non pas tous les évêques du pays, qui peuvent n'avoir qu'un intérêt lointain dans l'espèce, mais tous ses collègues, qui se trouvent dans les mêmes conditions, qui sont soumis à une même juridiction civile et, dans le cas, tous les évêques de l'Ontario.

L'approbation des Evêques

La réunion de ces prélats, obligés de se prononcer sur le mérite de la question, est une sûre garantie donnée par la sagesse du Souverain Pontife. Elle place désormais les écoles bilingues à l'abri des coups de main auxquelles elles ont été autrefois exposées.

Bien que composé de juges d'une intégrité au-dessus de tout soupçon, ce tribunal n'est pourtant pas doté d'infaillibilité et ses sentences ne sont pas irréformables. Il est clair qu'une partie qui se croira lésée par la concession où le refus émanés de ce tribunal aura toujours la faculté d'en appeler au Juge Suprême de l'Eglise.

Quant à l'obligation d'obtenir la permission de l'épiscopat, elle est et demeure une règle qui gouverne la vie intérieure de l'Eglise et qui régit la conscience des fidèles; elle n'a pas à se manifester en dehors de la sphère des relations catholiques. Une cause scolaire intéressant les écoles bilingues peut être débattue devant un tribunal civil, mais le magistrat qui préside les plaidoiries n'a pas rité sous la raison de don gratuit, à connaître de l'observation ou de la non-observation de cette loi. Il est dans le plein exercice de son droit lorsqu'il demande aux parties si elles possèdent toutes les conditions inscrites dans le code; tout le reste, n'étant pas légalement reconnu, échappe à sa compétence. Toute insistance de sa part, sur ce sujet réservé, serait un outrage gratuit envers le client ou son avocat et une déconsidération pour une cour de justice.

La charité chrétienne

Enfin, le Pape rappelle l'antique précepte de la charité, qui doit unir tous les disciples du Christ, et interdit formellement "tout ce qui pourrait exciter les animosités qui ont divisé les Canadiens jusqu'à ce jour".

Est-ce à dire que, sous prétexte de charité, il ne sera plus loisible à personne de réclamer des droits sans se heurter à une accusation de désobéissance envers le Saint-Siège, ce qui équivaudrait à une capitulation complète devant les ennemis?

Telle n'est pas, telle ne peut pas être la pensée du Pape.

La charité n'a rien d'incompatible avec la justice. Elle la présuppose et la déborde. La justice gouverne les relations avec le prochain sous la raison de dû, la charité (S. Thomas d'Aquin — Somme Théol. 2. 2. 23. 3. 1.) Or, la vertu qui implique la raison de dette ne perd pas ses droits en présence de l'autre. Pour être moins noble, elle lui est cependant antérieure. Toutes deux se complètent en se perfectionnement. Et la justice demeure le granit solide sur lequel se bâtit la stabilité et la prospérité de toute société. Par conséquent, chaque fois qu'il s'agit de l'exercice honnête, modéré, d'une faculté, chaque fois que se produit la revendication pacifique, sans violence, d'un droit, il n'y a ni sédition, ni désobéissance, ni violation de la justice ou de la charité: et seuls les Pharisiens peuvent s'en scandaliser. De tels désordres n'existent pas dans l'appréciation éclairée des juges impartiaux.

Mais, de bonne foi, qui pourrait condamner les démarches entreprises pour augmenter la connaissance et l'usage de la langue maternelle dans l'enseignement des écoles, l'amélioration de la législation scolaire, l'emploi du langage de la famille dans le ministère évangélique, lorsque Benoit XV déclare que les Franco-Canadiens sont libres de chercher à obtenir de plus amples concessions et que les limites de leurs réclamations s'étendent à tous les "avantages" énumérés "et aux autres qui pourraient être utiles"? Ne répète-t-il pas, dans le document d'aujourd'hui, les prescriptions insérées dans la lettre "Commisso divinitus": "Que les prêtres, — écartant toute susceptibilités, — se servent tantôt de l'une ou l'autre langue (anglaise et française) selon les besoins des fidèles". Cette insistance paraît bien être l'indice d'une volonté qui veut être obéie.

Un jour, peut-être, par hasard, certaines réclamations seront taxées de désobéissance. Le Pape doit en être informé. L'accès de la justice n'est-il pas, de la sorte, singulièrement facilité aux accusés? Qui les empêchera d'exposer véridiquement les faits devant le Saint-Siège, et d'obtenir le redressement des griefs dont ils auront à se plaindre?

Le Code des écoles bilingues

En résumé, nous pouvons dire que Benoit XV formule peu à peu le code des écoles bilingues séparées. Commencée dans la lettre "Commisso divinitus", cette oeuvre magistrale se continue par le document "Litteris apostolicis" soient formés dans des écoles normales catholiques.

7.—Que les catholiques s'efforcent d'obtenir de plus amples concessions et les mutations qu'ils souhaitent.

8.—Qu'ils évitent dans leurs réclamations les procédés violents ou illégitimes.

9.—Que les catholiques ne recourent pas aux tribunaux civils pour ces matières, sans la permission spéciale des évêques.

Tels sont les articles fondamentaux de ce code. Le temps pourra les enrichir de nouveaux développements. Mais, dès aujourd'hui, ils suffisent à paralyser, sinon à ruiner totalement, le néfaste règlement 17. En vérité, qu'en reste-t-il?

Perspectives d'avenir

Lorsque les générations futures étudieront cette période de notre histoire, comprendront-elles la vi- Cette législation ne naît pas des calmes délibérations d'une assemblée constituante, elle est plutôt suscitée par les difficultés des circonstances. Chaque article, sanctionné et promulgué par l'autorité suprême, devient la lumière de nos consciences.

Nous pourrions formuler ainsi les premiers canons de ce code nouveau:

1.—On ne peut refuser aux Franco-Canadiens le droit de réclamer l'enseignement du français dans les écoles où leurs enfants sont en un certain nombre.

2.—On ne peut leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à coeur.

3.—Ce droit d'enseigner le français n'est limité ni aux écoles érigées avant 1913, ni à telles classes inférieures.

4.—Que la langue maternelle de l'enfant soit la langue véhiculaire de l'enseignement pendant les premières années et au moins pour quelques matières.

5.—Que les inspecteurs soient catholiques.

6.—Que les maîtres catholiques vacité et la persévérance de nos luttes? Sans doute, mieux éclairées, dégagées des préjugés de races et de sectes, elles s'étonneront qu'il ait fallu déployer tant d'efforts, qu'il ait été nécessaire de recourir si loin et si haut, pour obtenir la reconnaissance de ces droits élémentaires, au milieu d'une société chrétienne.

Désormais, instruits et pacifiés par la bienfaisante parole du Vicaire de Jésus-Christ, tous les catholiques d'Ontario s'uniront, sans distinction d'origine, pour se prêter une mutuelle assistance. Quelle perspective aussi brillante que réconfortante ouvre à nos regards cette fraternelle union! Qu'elle est riche de possibilités! Déjà, tous les éléments de la population protestante, assez dégagés de fanatisme pour étudier et juger par eux-mêmes nos questions, nous manifestent une étonnante sympathie. "The Clash", de M. Moore, en est la preuve. Et ce n'est pas la dernière. Malgré les cris effarés des orangistes, la loi scolaire sera modifiée. Les écoles bilingues ne seront pas seules favorisées; ce sont toutes les écoles séparées qui bénéficieront de cette bienheureuse entente. Le salut de l'école catholique sera obtenu, comme en 1895, par l'alliance de toutes les forces catholiques contre la coalition des loges orangistes et maçonniques.

La victoire de la justice et de la charité assurera les magnificences du règne de la paix.

Fr. Raymond-Marie Rouleau, des FF. Prêcheurs.

Redonnent la santé.—Quand l'énergie fait défaut et que le soin de vos affaires devient un trop lourd fardeau, quand tout l'organisme se détraque et qu'il en résulte une débilité générale, prenez les Pilules Végétales de Parmelee. Elles assureront le bon fonctionnement de l'estomac, du foie et feront de vous un homme nouveau. Nul ne devrait une journée souffrir de mauvaise digestion quand il a à sa portée une pilule aussi simple et efficace et qu'il peut obtenir à n'importe quel magasin.

Ne vous soumettez pas à l'asthme. — Si vous êtes, sans espoir de briser les chaînes qui vous tiennent, ne tardez pas un jour à faire l'achat du remède du docteur Kellogg contre l'asthme. Un essai chassera tout doute quant à son efficacité. Le prompt soulagement que vous en tirerez vous convaincra plus que tout ce que nous pourrions en écrire. Quand le soulagement est si certain, pourquoi souffrir? Ce remède sans rival est partout en vente.

AUTORITE FRANCAISE EN ALSACE

Paris, 16. — M. Léon Siben, avocat général à la cour d'appel de Paris, a été nommé directeur de la justice pour les provinces d'Alsace et de Lorraine.

ZOTIQUE BERTRAND

D'abord ce fut Beaupré. Et deux jours après... Bertrand.

Tous deux ont succombé à la grippe pendant que brûlé par la fièvre, pris du même mal, j'entendais de ma chambre le glas funèbre annonçant la disparition de la scène de ce monde de ces deux jeunes hommes dont les services rendus à la Patrie reconnaissante suscitaient des espérances plus grandes encore.

Ils demeuraient sur la même rue, l'un en face de l'autre, et le bonheur semblait rivaliser à ces foyers.

Et dire que maintenant l'on parle d'eux comme d'êtres appartenant au passé:

"Il était"... et tout s'est fait en un clin d'oeil.

Grand Dieu, que vos mystères sont grands!

Cherchons donc à faire revivre le passé pour qu'il puisse servir de leçon au présent.

Par ses aptitudes et ses talents variés, Bertrand aurait pu jouer un rôle plus grand. Un concours de circonstances de famille a voulu qu'il joua un rôle plutôt modeste. C'est pourquoi il se plaça dans les immeubles et la comptabilité.

Homme d'ordre et de méthode, on disait souvent de lui qu'il était un méticuleux. Il avait le souci de la perfection et la dignité de sa race.

Pour lui, le français devait avoir sa place d'honneur partout dans le Canada entier, et surtout à Saint-Boniface. Tout dernièrement, l'hôtel de ville avait fait faire une affiche pour le nouveau pont Provencher: "Drive slowly". "Mais où est le français, dit Zotique. Attends un peu, je vais y voir." Deux jours après, l'on pouvait se rincer l'oeil d'affiches bilingues: *Allez lentement*, sur les deux rives de la Rivière Rouge.

C'est avec des méticuleux comme ceux-là que l'on fait respecter le français dans le service public.

Il portait un jugement droit sur les hommes et les choses. Perspicace, et souventes fois pincé-sans-rire, il ridiculisait tout ce qui paraissait faux ou sonnait le fer blanc.

En musique, il avait un goût délicat et judicieux, et il était appelé à devenir un chef d'orchestre émérite.

Je me rappelle qu'il y a six ans, — c'était en novembre, je crois, l'orchestre Bertrand était allé prêter son concours au bazar de l'Ile-des-Chênes. Ce fut un véritable succès. Depuis lors, l'orchestre Bertrand était demandé partout, surtout pour les oeuvres de charité.

La Jeunesse Catholique avait en lui un conseiller sûr et dévoué. Au Comité de Colonisation, nous serons privés de son travail pratique et intelligent.

Un mois avant sa mort, le bon Dieu avait réalisé un de ses rêves les plus chers. Zotique avait connu les joies de la paternité. Dieu lui avait donné un petit Paul qu'il se proposait d'élever comme un petit Canadien sans peur et sans reproches.

Hélas!... La Providence, en appelant le père, en a décidé autrement, dans un moment où nous aurions tant besoin de nos forces vives.

Devant la tombe à peine fermée de ce fervent croyant, j'adresse au Christ Rédempteur mes plus ferventes prières que je joins à celles de son épouse et de sa famille éplorées.

G.-R. Brunet.

UN EMPRUNT ANGLAIS DE £700,000,000

Londres, 13. — M. Bonar Law, chancelier de l'échiquier, a demandé, hier, à la Chambre des Communes, l'émission d'un nouvel emprunt de £700,000,000.

M. Bonar Law dit qu'il y aura une diminution des dépenses à cause du changement dans la situation militaire, cependant il ne faut pas diminuer la somme du crédit préalablement estimée. Le chancelier a ajouté qu'il faudra transporter des provisions de vivres en Europe et les dépenses augmenteront d'autant. Somme toute, dit M. Bonar Law, la situation financière pour l'année fiscale sera meilleure que le prévoyait le budget. La prospérité future et le bien-être du pays dépendent du capital et du travail qui devront s'allier pour la prospérité générale.

FOCH A L'ACADEMIE

Paris, 13.—L'Académie française a fixé la série des réceptions qui suivront celle du maréchal Joffre. M. Louis Barthou, le président du conseil de la loi trois ans, sera reçu par M. Maurice Donnay, le 16 janvier, Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique, sera reçu, le 6 février, par M. Marcel Prévost.

Les réceptions de MM. René Boylesve, par M. Emile Boutroux, François de Curel, et Jules Cambon, par notre éminent collaborateur M. Frédéric Masson, se suivront de quinzaine en quinzaine environ, de manière à être terminées en mars.

L'Académie désire en effet procéder aux nouvelles élections dès avril. Le premier élu sera un autre maréchal de France, le glorieux vainqueur de la plus gigantesque des batailles, le maréchal Foch.

DE LA LECTURE POUR NOS SOLDATS

Tous les gens qui reçoivent à leur foyer des journaux français, tels que le "Devoir", le "Droit", la "Liberté", le "Manitoba" et autres, sont priés de les conserver et de les faire parvenir à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, Saint-Boniface.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Sténographe demandée. — Immédiatement, pour un bureau. S'adresser à **253 rue Princess, Winnipeg.**

On demande 3 ou 4 verrats, propres au service, âgés de pas moins de 8 ou 9 mois, race "Poland-China". S'adresser en spécifiant l'âge, le poids approximatif et le prix, à *M. I. Villeneuve, Collège d'Agriculture, Winnipeg.*

A vendre. — Au village de Notre-Dame de Lourdes: Bonne maison neuve, en briques, 26 x 24, bien finie, plastrée, 3 étages, cave cimentée, fournaise; avec 5 lots; écurie, 14 x 16; remise, 12 x 12. A vendre également: 2 lots sur la rue principale. Bonnes conditions. S'adresser à *Mme Louis Fries, Notre-Dame de Lourdes.*

SAINT-BONIFACE ET LA PAIX

Copie d'une motion adoptée par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface à sa dernière séance, tenue le 14 novembre 1918:

"Attendu que la victoire éclatante des Alliés vient de mettre fin au conflit mondial allumé en 1914.

"Attendu que grâces soit rendue à Dieu pour son infinie bonté en nous accordant la Victoire dans cette Grande Guerre, démontrant au monde de nouveau qu'Il n'abandonne jamais la cause du droit et de la justice.

"Atendu que grâce au courage des troupes alliées, grâce à la clairvoyance et la persévérance de leurs chefs, grâce au génie de leur illustre généralissime, Foch, grâce aussi à leur remarquable diplomatie, les forces de l'ennemi, liguées contre la civilisation et la paix du monde, sont maintenant brisées dans une écrasante défaite.

"Attendu que dans cette lutte gigantesque, notre mère-patrie, l'Angleterre, de concert avec le Canada et ses autres colonies a pris une part si importante et si glorieuse.

"Le Conseil de ville de Saint-Boniface désire exprimer son admiration sans borne et son infinie gratitude pour les champions du juste et du droit:

"Aux fils de la Grande-Bretagne et de toutes ses colonies, gouvernées par le même Souverain, qui ne craignirent pas de répandre leur sang pour une aussi grande cause.

"A la France valeureuse, qui donna à la lutte pour la civilisation sa véritable signification et déploya un courage si héroïque.

"A la Belgique, si noble dans sa générosité et son inlassable espérance dans la cause du droit et de la justice.

"A l'Italie mère des arts, berceau de la civilisation européenne.

"Aux Etats-Unis, dont tous les bras se levèrent contre l'Allemand et apporta à la lutte suprême, un effort si considérable.

"A toutes les nations alliées qui ont contribué à la victoire.

"Et qu'il nous soit aussi permis de souhaiter ardemment que le sang versé par l'Angleterre et la France pour le triomphe d'un même principe ait pour résultat d'éliminer les causes de dissonsions entre les deux races prépondérantes de notre beau pays.

"Dieu sauve le Roi!

"Et que copie de cette motion soit transmise au Premier Ministre du Canada."

* * *

Crises d'épilepsie. M. George Johnson-Robb, un des plus importants hommes d'affaires de Moncton, N. B., écrit: "J'envoie une nouvelle commande du Novoro du Dr Pierre, car je ne veux pas me trouver sans ce remède. La jeune femme pour laquelle je commandait d'abord ce remède souffrait sérieusement d'épilepsie, ayant souvent de quatre à huit attaques par jour. Elle n'a eu aucune attaque durant les quatre derniers mois et se sent aujourd'hui une toute autre personne." Ce vieux remède herbeux est devenu fameux à cause de ses grandes qualités curatives, surtout dans les cas dits incurables. Adresse: Dr Peter Fahrney and Sons, 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Les remèdes du docteur Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

LES ELECTIONS A SAINT-VITAL

Les élections à Saint-Vital ont eu lieu. Tous les candidats ont été acclamés: le préfet, M. Cod; dans le quartier 1: MM. John Kelly et Ernest Smith; dans le quartier 2: M. C. Usher; dans le quartier 3: M. Ers Frobisher; dans le quartier 4: M. Ernest Rose.

Les autres conseillers français, MM. Mager, Riel et Beauchemin, ont encore un an.

LES SOEURS DES SS. NN. DE JESUS ET MARIE ET LA GRIPPE ESPAGNOLE

Plus d'un convalescent de l'influenza qui vient de sévir ici doit une dette de reconnaissance aux Soeurs des Saints Noms.

Notre admiration envers ces excellentes soeurs enseignantes s'est accrue notablement depuis cette épidémie. Elles se sont montrées vraiment à la hauteur de leur mission. Nous les avons vues aller se dévouans dans les familles les plus nombreuses, au risque même de leur vie, tant à Saint-Boniface qu'à Winnipeg.

Elles se sont fait tout à tous: tantôt gardes-malades accomplies, tantôt ménagères émérites, elles n'ont pas craint de se dévouer entièrement jour et nuit au service des nécessiteux avec un tact, un savoir-faire et une charité exemplaires.

Que Dieu les garde encore longtemps à notre affection et à notre reconnaissance!

SAINT-BONIFACE

Nous sommes heureux d'apprendre que M. H.-R. Lajoie, qui souffrait de la grippe espagnole, est en très bonne voie de rétablissement et qu'il pourra bientôt reprendre son travail.

SACRE-COEUR

Baptême

Aimée-Françoise Bélair, fille de M. et Mme Bélair. Parrain, Aimé L'Heureux; marraine Mme P. Decosse.

* * *

Mariage

Mathurin Doiron et Blanche Clément. Témoins: M. Isidore Doiron et M. Gilbert Gallant.

M. L'ABBE PICOD

M. l'abbé Picod, qui souffrait de la grippe depuis une dizaine de jours, est en pleine convalescence. Il a pu célébrer la messe dimanche dernier.

REMERCIEMENTS

La famille Bertrand remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Zotique Bertrand, soit par des offrandes de bouquets spirituels, soit en assistant aux funérailles.

LE RAPATRIEMENT DES PRISONNIERS

Paris, 13. — La Hollande a consenti à faire le rapatriement des prisonniers de guerre alliés qui sont actuellement détenus en Allemagne.

LA ROUMANIE DECLARE LA GUERRE

Paris, 13. — Une dépêche de Budapest à la "Gazette" de Francfort dit que le nouveau gouvernement roumain a déclaré la guerre à l'Allemagne.

ORDRE DE LA CESSATION DE LA FABRIQUE DES MUNITIONS

Toronto, 16. — "Nous avons un ordre du Bureau Impérial des Munitions de cesser la fabrication des obus de six pouces avant le 16 novembre", a déclaré M. John Inglis. Cette compagnie, dont il est le président, a actuellement à son emploi 500 hommes et ils s'empressent de terminer le travail qu'ils ont en mains. Les usines Cluff ont reçu un ordre semblable et après samedi, ils ne fabriqueront plus d'obus de 4, 5 et 6 pouces. Probablement ces mesures jeteront sur le pavé près de 800 employés.

UNE CRISE IMMINENTE EN HOLLANDE

La Haye, 15. — Le gouvernement hollandais a lancé une proclamation faisant appel aux citoyens dans la grande crise. Il dit que la minorité menace de s'emparer du pouvoir et déclare qu'il est déterminé à maintenir l'autorité et l'ordre.

LA NOUVELLE POLITIQUE DE L'ESPAGNE

Madrid, 15. — A la première réunion du nouveau Ministère espagnol, tenue au commencement de la semaine, il a été unanimement décidé après un discours du Premier Ministre Romanones, de continuer la politique qui fut inaugurée en 1902 et réaffirmée plus tard, en 1907 et en 1913. Le ministre a émis une note dans laquelle il dit que le gouvernement, sera animé d'un esprit démocratique et assure que l'ordre sera maintenu en Espagne.

La politique étrangère dont on fait mention dans la dépêche ci-dessus fait apparemment allusion aux arrangements pacifiques conclus avec la France et la Grande-Bretagne et qui garantissent l'intégrité des côtes et des possessions coloniales insulaires à l'est de l'Atlantique et de la Méditerranée. Cette politique étrangère d'Espagne fut considérée comme un pas en avant contre l'agression allemande. En 1907, la signature d'un traité entre l'Espagne, la France et l'Angleterre se rapportant aux territoires mentionnés plus haut fut considérée comme une "union future des pays de l'Europe."

ATTAQUE DU PARLEMENT AUTRICHIEN

Paris, 15. — Les socialistes entourèrent le nouvel édifice du parlement autrichien, à Vienne, mercredi, essayèrent de pénétrer dans les Chambres pendant que le nouveau Conseil d'Etat était en session. On dût tirer avant de pouvoir rétablir l'ordre, et une vingtaine de personnes dans la foule au dehors ont été blessées, d'après une dépêche reçue ici. Le président Dinghofor a nié que l'on ait commencé à tirer du parlement d'abord.

Le nouveau pavillon national, rouge et blanc, a été hissé sur l'édifice du parlement, mais peu de temps après, quelqu'un écarta la partie blanche et la foule acclama le drapeau rouge.

Un groupe de socialistes occuèrent les bureaux du "Neue Frei Presse" et sortirent une édition spéciale demandant l'établissement d'une république socialiste comme en Allemagne.

DEFECTION BOCHE EN ROUMANIE

Londres, 14. — La plus grande partie des forces sous le commandement du feld-maréchal von Mackensen, commandant en Roumanie, s'est jointe à la révolution, d'après le "Az Est", de Budapest, dit une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph.

LOGIQUE...

Le sergent N... s'adressant à un jeune clairon, lui demanda
— Qu'est-ce que vous feriez si, par hasard, un incendie se déclarait dans le village?
— Eh bien! sergent, je... jouerais: "Cessez le feu."

(*Le Filon*, 83e d'Infanterie.)